Canada

Respect • Integrity • Excellence • Leadership

Au service du GOUVERNEMENT, au service des CANADIENS.

Services publics et Approvisionnement Canada

Rapport sur les plans et les priorités de 2016–2017

Judy M. Foote, C.P., députée
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

Numéro de catalogue : P1-25F-PDF
ISSN 2369-9396

Table des matières

Message de la ministre 1

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 3
Profil organisationnel 3
Contexte organisationnel 4
Dépenses prévues 28
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 30
Tendances relatives aux dépenses du Ministère 31
Budget des dépenses par crédits votés 31

Section II – Analyse des programmes par résultat stratégique 33
Résultat stratégique 33
Programmes, sous-programmes et sous-sous-programmes 33
Programme 1.1 : Approvisionnements 33
Sous-programme 1.1.1 : Intendance de l'approvisionnement 35
Sous-sous-programme 1.1.1.1 : Politique d'approvisionnement et gestion stratégique 36
Sous-sous-programme 1.1.1.2 : Mobilisation des clients, des fournisseurs et des petites et moyennes entreprises 37
Sous-sous-programme 1.1.1.3 : Gouvernance de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense 38
Sous-programme 1.1.2 : Services d'approvisionnement 40
Sous-programme 1.1.3 : Programme d'innovation *Construire au Canada* 41
Programme 1.2 : Gestion des locaux et services immobiliers 43
Sous-programme 1.2.1 : Locaux fédéraux 45
Sous-programme 1.2.2 : Avoirs fédéraux 46
Sous-programme 1.2.3 : Services immobiliers 47
Sous-programme 1.2.4 : Paiements en remplacement d'impôts 49
Sous-programme 1.2.5 : Cité parlementaire 50
Sous-programme 1.2.6 : Opérations du Cap-Breton 52
Programme 1.3 : Receveur général du Canada 54
Sous-programme 1.3.1 : Intendance du Trésor et des comptes du Canada 55
Sous-programme 1.3.2 : Services du receveur général 57
Programme 1.4 : Programmes et services d'intégrité 58
Sous-programme 1.4.1 : Garantie contractuelle 59
Sous-programme 1.4.2 : Marchandises contrôlées 60
Sous-programme 1.4.3 : Services de juricomptabilité 61
Sous-programme 1.4.4 : Cadre d'intégrité 62
Sous-programme 1.4.5 : Surveillance de l'équité et gestion des conflits d'ordre commercial 63
Programme 1.5 : Administration de la paye et des pensions fédérales 65
Sous-programme 1.5.1 : Paye 66
Sous-programme 1.5.2 : Pensions 68
Programme 1.6 : Gestion linguistique et services connexes 69
Sous-programme 1.6.1 : Programme de normalisation terminologique 70
Sous-programme 1.6.2 : Traduction et autres services linguistiques 71
Sous-programme 1.6.3 : Traduction et interprétation au Parlement 73
Sous-programme 1.6.4 : Interprétation des conférences 74
Programme 1.7 : Programmes et services spécialisés 76
Sous-programme 1.7.1 : Écologisation des opérations gouvernementales 78

Sous-programme 1.7.2 : Stratégie de service à la clientèle 79
Sous-programme 1.7.3 : Services d'information du gouvernement 80
Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire 81
Sous-programme 1.7.5 : Services de voyage partagés 83
Sous-programme 1.7.6 : Service central de déménagement 84
Sous-programme 1.7.7 : Services administratifs du gouvernement du Canada 85
Sous-programme 1.7.8 : Aliénation de biens 86
Sous-programme 1.7.9 : Élaboration de normes et certification 87
Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement 89
Sous-programme 1.8.1 : Examen des pratiques d'approvisionnement 90
Sous-programme 1.8.2 : Plaintes des fournisseurs 91
Programme 1.9 : Services internes 92
Sous-programme 1.9.1 : Gestion et surveillance 94
Sous-programme 1.9.2 : Communications 95
Sous-programme 1.9.3 : Services juridiques 96
Sous-programme 1.9.4 : Gestion des ressources humaines 97
Sous-programme 1.9.5 : Gestion financière 97
Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information 98
Sous-programme 1.9.7 : Technologie de l'information 99
Sous-programme 1.9.8 : Services immobiliers 100
Sous-programme 1.9.9 : Matériel 101
Sous-programme 1.9.10 : Acquisition 101

Section III : Renseignements supplémentaires 103
État des résultats prospectif 103
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 104
Dépenses fiscales et évaluations 104

Section IV : Coordonnées de l'organisation 105
Demandes de renseignements généraux 105

Annexe : Définitions 107

Notes de fin de document 109

Message de la ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités de Services publics et Approvisionnement Canada pour l'exercice 2016-2017.

En ma qualité de ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, je veillerai à ce que les services de mon ministère soient fournis avec efficacité et de façon que les citoyens se sentent respectés et valorisés.

Mon ministère fournira des services qui cadrent avec les attentes du public et qui soient transparents, ouverts et axés sur les citoyens. Nous moderniserons les processus d'approvisionnement afin qu'ils soient plus simples et gérés plus efficacement. Nous y intégrerons des pratiques telles que l'approvisionnement écologique et social visant à soutenir la croissance économique afin de faire prospérer la classe moyenne.

Nous réaliserons un examen de la Société canadienne des postes pour nous assurer qu'elle offre le service de grande qualité auquel s'attend la population canadienne, et ce, à un prix raisonnable.

Les services offerts aux autres ministères fédéraux seront soumis à une norme élevée. Parmi ces services, nous mettrons en œuvre la modernisation des services et des systèmes de paye, en offrant à nos clients des services de paye et de pension de qualité et durables.

Par l'intermédiaire du Secrétariat d'approvisionnement en matière de défense, nous travaillerons en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale et l'industrie de la défense pour mettre à profit les achats de matériel de défense afin d'inciter les fournisseurs à investir dans l'innovation et les exportations, créer des emplois et stimuler la croissance économique du pays. Nous lancerons aussi un appel d'offres ouvert et transparent visant à remplacer les avions de chasse CF-18, en nous concentrant sur les options correspondant aux besoins du Canada en matière de défense.

Nous accorderons la priorité à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale pour soutenir le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne et veiller à ce que la Marine royale canadienne dispose du matériel nécessaire pour pouvoir s'acquitter de ses responsabilités. Grâce à cette stratégie, nous continuerons de créer des emplois et de générer des retombées pour la population canadienne.

Grâce au Programme d'innovation *Construire au Canada*, nous aiderons les entreprises de partout au pays à commercialiser leurs nouveaux produits et services, en les faisant passer du laboratoire au marché. Nous continuerons de réduire les obstacles qui empêchent les fournisseurs de faire affaire avec le gouvernement fédéral.

La réhabilitation des édifices du Parlement est sur la bonne voie pour répondre aux besoins du XXIe siècle, tout en préservant ces trésors patrimoniaux à l'intention de l'ensemble de la population canadienne. Les travaux de réhabilitation de l'édifice Wellington se termineront en 2016 et ceux de l'édifice de l'Ouest en 2017, juste à temps pour les célébrations du 150e anniversaire du Canada.

Par ailleurs, nous établirons le répertoire de toutes les terres fédérales et de tous les immeubles fédéraux partout au pays pouvant être transformés en logements abordables dans les collectivités.

La population canadienne sera informée de manière ouverte, transparente et en temps opportun du travail que nous faisons en son nom. Nous engagerons un dialogue constructif avec tous les Canadiens et les Canadiennes et nous les écouterons, tout en nous efforçant de renforcer notre économie et notre pays.

Le présent Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 du ministère des Services publics et de l'Approvisionnement fournit de l'information sur la façon dont le Ministère compte appuyer le gouvernement pour la réalisation de notre programme au cours de l'année qui vient. J'ai la ferme conviction que le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement est prêt à m'appuyer et à collaborer avec nos partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, afin de livrer la marchandise aux canadiens. Cependant, comme nous nous sommes engagés à faire une reddition de compte plus efficace, le rapport de cette année sera le dernier présenté selon le cadre existant de présentation des rapports.

Le premier ministre et le président du Conseil du Trésor cherchent à simplifier et à rendre plus efficaces les processus redditionnels de manière à ce que le Parlement et les canadiens puissent suivre les progrès du gouvernement dans ses efforts pour offrir de réels changements à la population. À l'avenir, les rapports du ministère des Services publics et de l'Approvisionnement au Parlement seront davantage axés sur la transparence en ce qui a trait à la façon dont nous utilisons nos ressources pour remplir nos engagements et produire des résultats concrets au profit des canadiens.

Ces nouveaux mécanismes redditionnels permettront aux canadiens de suivre plus facilement les progrès accomplis par notre ministère dans la réalisation de ses priorités, lesquelles ont été précisées dans la lettre de mandat que le premier ministre m'a envoyée.

Je suis convaincue que tous nos efforts seront représentatifs des valeurs de la population canadienne : l'inclusion, l'ardeur au travail, la prudence financière et la générosité d'esprit.

L'honorable Judy M. Foote, C.P., députée
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement.

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil organisationnel

Ministre compétente : Judy M. Foote

Chef de l'institution : George Da Pont

Portefeuille ministériel : Services publics et Approvisionnement Canada

Instrument habilitant : La *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*[i] établit le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement.

Année d'incorporation ou de création : 1841

Autre : La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement assume des responsabilités en vertu de 19 autres lois. En voici les plus importantes :

- *Loi sur Services partagés Canada*[ii]
- *Loi sur l'expropriation*[iii]
- *Loi sur la production de défense*[iv]
- *Loi sur l'administration des biens saisis*[v]
- *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*[vi]
- *Loi sur la gestion des finances publiques*[vii]

Contexte organisationnel

Raison d'être

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. En sa qualité d'acheteur central, de gestionnaire de biens immobiliers, de spécialiste des questions linguistiques, de trésorier, de comptable et d'administrateur de la paye et des pensions du gouvernement et de fournisseur de services communs, il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leur mandat. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission consistent à offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

SPAC est un chef de file dans la transformation des systèmes administratifs. Par l'exécution des programmes et des services essentiels à l'échelle du gouvernement ainsi que la réalisation des principales initiatives de transformation, le Ministère aide le gouvernement à faire des affaires conformément aux normes modernes qui définissent une organisation renouvelée, notamment sur les plans de l'efficience, de l'efficacité, de la connectivité et de l'optimisation des ressources pour les clients et la population canadienne.

Responsabilités

Mis sur pied en 1841, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la construction des canaux, des routes, des ponts, des édifices du Parlement, des bureaux de poste et des immeubles fédéraux dans tout le pays.

Adoptée en 1996, la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* (la *Loi*) a officiellement donné naissance au Ministère, en plus d'établir le fondement juridique des services qu'il offre. En outre, la *Loi* a défini SPAC comme un organisme de services communs chargé de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services à l'appui de leurs programmes, qui comprennent aujourd'hui :

- l'approvisionnement;
- la fourniture de locaux à bureaux et d'installations;
- les services d'architecture et de génie;
- la construction, l'entretien et la réparation d'ouvrages publics et de biens immobiliers fédéraux;
- les services de paye et de pension;
- la fonction de receveur général, l'administration du Trésor fédéral et la tenue des comptes du Canada;
- les services linguistiques;
- les services de sécurité industrielle;
- les programmes spécialisés, dont les applications pangouvernementales et l'écologisation des opérations gouvernementales.

Le Ministère a un effectif de plus de 12 500 employés permanents travaillant dans divers emplacements un peu partout au pays. L'administration centrale se trouve dans le Secteur de la capitale nationale.

Selon la lettre de mandat de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'objectif principal de celle-ci sera de veiller à ce que son portefeuille fournisse efficacement des services et de façon que les citoyens se sentent respectés et valorisés. De plus, elle veillera à ce que les services internes du gouvernement soient maintenus à un niveau tout aussi élevé et à ce que les processus d'approvisionnement reflètent les pratiques exemplaires modernes. La prestation des services gouvernementaux, y compris les pratiques en matière d'approvisionnement, doit cadrer avec les attentes du public à l'égard de l'instauration d'un gouvernement transparent, ouvert et axé sur les citoyens. Cette prestation doit également répondre aux objectifs stratégiques que s'est fixés le gouvernement pour assurer une croissance économique durable qui permettra à la classe moyenne de prospérer.

Le Ministère a pour objectif de gérer ses activités en faisant preuve d'intégrité, de responsabilité, d'efficience et de transparence ainsi qu'en offrant des services à valeur ajoutée aux ministères et organismes clients et à la population canadienne. Pour ce faire, SPAC :

- gère des achats d'une valeur approximative de 15 milliards de dollars au nom d'autres ministères et organismes fédéraux, dont environ 40 % sont destinés aux petites et moyennes entreprises canadiennes;
- dirige et supervise la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, et renforce la capacité du gouvernement à tirer profit des achats liés à la défense pour créer des emplois et générer des retombées économiques pour le pays, et améliorer la gouvernance et la gestion des achats de matériel militaire;
- gère un flux de trésorerie de fonds fédéraux de plus de 2,3 billions de dollars provenant ou non du Trésor par l'intermédiaire de la fonction de receveur général;
- émet chaque année plus de 313 millions de paiements, dont 13,6 millions sont des paiements liés à la paye et aux pensions des employés fédéraux;
- produit les Comptes publics du Canada, y compris les états financiers consolidés du gouvernement du Canada (à l'égard desquels, il faut le noter, le Ministère a reçu une opinion non modifiée de la part du Bureau du vérificateur général pour la 17e année consécutive);
- fournit des locaux aux parlementaires et à plus de 265 000 fonctionnaires fédéraux dans quelque 1 583 emplacements partout au pays;
- gère un portefeuille de biens immobiliers appartenant à l'État qui a une valeur marchande de 7 milliards de dollars, lequel portefeuille compte 18 ouvrages techniques comme des ponts et des barrages;
- réhabilite les édifices de la Cité parlementaire afin de répondre aux besoins en locaux particuliers du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement, des Services de protection du Parlement et du Bureau du Conseil privé;
- effectue des paiements annuels de loyer de 1,2 milliard de dollars pour 1 690 contrats de location à l'échelle du pays;
- verse un montant de 549 millions de dollars en paiements en remplacement d'impôts à 1 233 autorités taxatrices pour le compte du gouvernement du Canada;
- gère la traduction d'environ un million de mots par jour pour le compte d'autres organisations fédérales et fournit des services de traduction et d'interprétation pour plus de 2 000 réunions parlementaires, ce qui en fait le centre d'expertise du gouvernement du Canada en matière de services linguistiques;

- traite et numérise plus de 30,4 millions de pages par année pour les ministères et organismes fédéraux;
- offre des services relatifs aux ressources humaines à l'aide de systèmes de gestion des ressources humaines normalisés et regroupés, et appuie les ministères dans la transition de 250 900 employés vers une version unique et normalisée de *PeopleSoft* 9.1 du gouvernement du Canada (Mes RHGC);
- offre des services de gestion des voyages pour les employés du gouvernement du Canada;
- offre des services de vérification de l'intégrité à l'échelle du gouvernement.

Le portefeuille de la ministre de SPA comprend Services partagés Canada, qui rend compte de ses activités séparément. Il comprend également trois sociétés d'État (Société immobilière du Canada limitée, Construction de Défense Canada et Société canadienne des postes), deux organismes quasi judiciaires (Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles et Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique) et la Commission de la fonction publique, un organisme gouvernemental indépendant. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement relève également de la ministre et mène ses activités de façon indépendante. Des détails sur les activités des sociétés d'État et du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement sont fournis dans des rapports annuels distincts qui sont déposés devant le Parlement par la ministre.

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes

Approuvée par le Conseil du Trésor, l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de SPAC contribue à l'atteinte du résultat stratégique du Ministère :

> Offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales en matière de programmes.

Le tableau ci-après présente les programmes compris dans l'AAP de 2016-2017 de SPAC.

Architecture d'alignement des programmes de SPAC

Programme	Sous-programme
1.1 Approvisionnements	1.1.1 Intendance de l'approvisionnement
	1.1.1.1 Politique d'approvisionnement et gestion stratégique
	1.1.1.2 Mobilisation des clients, des fournisseurs et des petites et moyennes entreprises
	1.1.1.3 Gouvernance de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense
	1.1.2. Services d'approvisionnement
	1.1.3 Programme d'innovation *Construire au Canada*
1.2 Gestion des locaux et services immobiliers	1.2.1 Locaux fédéraux
	1.2.2 Avoirs fédéraux
	1.2.3 Services immobiliers
	1.2.4 Paiements en remplacement d'impôts
	1.2.5 Cité parlementaire
	1.2.6 Opérations du Cap-Breton
1.3 Receveur général du Canada	1.3.1 Intendance du Trésor et des comptes du Canada
	1.3.2 Services du receveur général
1.4 Programmes et services d'intégrité	1.4.1 Garantie contractuelle
	1.4.2 Marchandises contrôlées
	1.4.3 Services de juricomptabilité
	1.4.4 Cadre d'intégrité
	1.4.5 Surveillance de l'équité et gestion des conflits d'ordre commercial
1.5 Administration de la paye et des pensions fédérales	1.5.1 Paye
	1.5.2 Pensions
1.6 Gestion linguistique et services connexes	1.6.1. Programme de normalisation terminologique
	1.6.2 Traduction et autres services linguistiques
	1.6.3 Traduction et interprétation au Parlement
	1.6.4 Interprétation des conférences
1.7 Programmes et services spécialisés	1.7.1 Écologisation des opérations gouvernementales
	1.7.2 Stratégie de service à la clientèle
	1.7.3 Services d'information du gouvernement
	1.7.4 Services d'imagerie documentaire
	1.7.5 Services de voyage partagés
	1.7.6 Service central de déménagement
	1.7.7 Services administratifs du gouvernement du Canada
	1.7.8 Aliénation de biens
	1.7.9 Élaboration de normes et certification
1.8 Ombudsman de l'approvisionnement[viii]	1.8.1 Examen des pratiques d'approvisionnement
	1.8.2 Plaintes des fournisseurs
1.9 Services internes	1.9.1 Gestion et surveillance
	1.9.2 Communications
	1.9.3 Services juridiques
	1.9.4 Gestion des ressources humaines
	1.9.5 Gestion financière
	1.9.6 Gestion de l'information
	1.9.7 Technologie de l'information
	1.9.8 Services immobiliers
	1.9.9 Matériel
	1.9.10 Acquisition

Contribution des priorités à l'atteinte du résultat stratégique

Le Ministère compte trois priorités organisationnelles qui contribuent à l'atteinte du résultat stratégique :

- excellence du service;
- innovation et modernisation;
- optimisation des ressources.

Les tableaux ci-après comprennent la description de ces priorités organisationnelles, dont il est aussi question dans les points saillants de la planification des programmes présentés à la section II du présent rapport.

Priorités organisationnelles

Grâce aux plans indiqués dans les priorités organisationnelles, nous serons en mesure de concentrer nos efforts sur la prestation d'un meilleur service à nos clients et à la population canadienne, la promotion de l'innovation et l'optimisation des ressources.

Priorité	Type	Programmes
Excellence du service	Nouveau	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés • Services internes

Description

Gérer l'exécution de nos programmes et la prestation de nos services en vue d'en assurer l'excellence et l'intégrité, tout en gérant les attentes de nos clients et de la population canadienne.

Pourquoi est-ce une priorité?

En sa qualité de fournisseur de services communs du gouvernement du Canada, il est essentiel que le Ministère donne un excellent service à ses clients et à la population canadienne afin que les ministères et organismes remplissent leur mandat efficacement et que les clients soient satisfaits. Nous voulons offrir à nos clients une valeur ajoutée en répondant à leurs besoins, en dépassant leurs attentes quant à la rapidité et à la qualité de nos services. Nous devons également appuyer les initiatives fédérales visant à améliorer le service à la clientèle, comme il est défini dans la nouvelle Politique sur les services du Conseil du Trésor, et à contribuer à l'atteinte des attentes décrites dans l'initiative Destination 2020.

Grâce à sa Stratégie de service à la clientèle, le Ministère s'est positionné, au cours des dernières années, comme une organisation intégrée, novatrice et axée sur les services. Cette stratégie a contribué à lever les obstacles internes et externes et à consolider les relations horizontales, ce qui a permis d'améliorer l'intégration des services.

De plus, chaque employé du Ministère peut contribuer et contribuera à l'excellence du service en étant habilité à cerner et à mettre en œuvre des processus et des approches visant à mieux répondre aux besoins des clients et à accroître leur degré de satisfaction.

Puisque nous prônons une culture d'excellence du service au sein du Ministère, nous continuerons à faire de SPAC un partenaire estimé vers lequel les ministères et les organismes se tournent pour réclamer son expertise et la prestation de solutions pangouvernementales intégrées.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

En 2016-2017, le Ministère réalisera les principales priorités qui sont décrites dans la lettre de mandat de la ministre en travaillant avec d'autres ministères et organismes à la mise en œuvre des activités prioritaires suivantes, qui favorisent « l'excellence du service » :

- Effectuer un examen de la Société canadienne des postes pour veiller à ce qu'elle offre le service de grande qualité auquel s'attend la population canadienne, et ce, à un prix raisonnable.
- Travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère de la Famille, des Enfants et du Développement social, qui est responsable de Service Canada, à l'établissement de nouvelles normes de rendement et à la création d'un mécanisme permettant de mener des évaluations rigoureuses du rendement des principaux services gouvernementaux et de rendre compte des conclusions à la population.
- De plus, soutenir le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de service visant à créer un guichet unique pour tous les services gouvernementaux avec de nouvelles normes de rendement.

Plus précisément, en 2016-2017, SPAC mettra en œuvre les initiatives suivantes, qui contribueront à la réalisation de la priorité « Excellence du service » :

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes du Ministère
Approvisionnements			
Déterminer la meilleure façon de renforcer les politiques sociales et les politiques en matière de durabilité et d'accroître leur portée dans le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral en évaluant les approches actuelles par rapport à celles adoptées par d'autres administrations et aux pratiques exemplaires.	Avril 2016	Mars 2017	Sous-sous-programme 1.1.1.1 : Politique d'approvisionnement et gestion stratégique
Améliorer la gestion des contrats et créer un régime de gestion du rendement des fournisseurs à l'échelle gouvernementale en effectuant un examen des instruments, des politiques et des pratiques d'approvisionnement.	Janvier 2016	Décembre 2016	Sous-sous-programme 1.1.1.1 : Politique d'approvisionnement et gestion stratégique
Agir en toute transparence en rendant plus accessibles les renseignements du gouvernement en format numérique et en mettant un plus grand nombre de données ouvertes à la disposition des fournisseurs et de l'industrie.	Novembre 2014	Septembre 2016	Sous-sous-programme 1.1.1.2 : Mobilisation des clients, des fournisseurs et des petites et moyennes entreprises
Gestion des locaux et services immobiliers			
Appuyer les efforts pangouvernementaux en établissant un répertoire de toutes les terres fédérales et de tous les immeubles fédéraux disponibles pouvant être transformés en logements abordables dans les collectivités.	À déterminer	À déterminer	Programme 1.2 : Gestion des locaux et services immobiliers
Appuyer les efforts pangouvernementaux visant à accueillir 25 000 réfugiés syriens dans les mois à venir.	Décembre 2015	Décembre 2016	Programme 1.2 : Gestion des locaux et services immobiliers

Poursuivre la progression de la vision et du plan à long terme visant à réhabiliter les édifices de la Cité parlementaire et à répondre aux besoins en locaux particuliers du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement et des Services de protection du Parlement.	Mai 2001 (mise à jour en 2007)	À déterminer	Sous-programme 1.2.5 : Cité parlementaire
Programmes et services d'intégrité			
Rationaliser et simplifier les processus opérationnels au sein du Programme de garantie contractuelle par rapport à la technologie et aux systèmes de technologie de l'information actuels.	Mars 2015	Mars 2017	Sous-programme 1.4.1 Garantie contractuelle
Administration de la paye et des pensions fédérales			
Poursuivre l'optimisation de l'administration de la paye après l'achèvement de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye : • en améliorant continuellement les activités du Centre des services de paye de la fonction publique à Miramichi, au Nouveau-Brunswick; • en tenant à jour les processus et les structures des systèmes administratifs de sorte à tenir compte de la priorité accordée au service à la clientèle; • en commençant à mettre hors service l'ancien système de paye.	Décembre 2015	À déterminer	Sous-programme 1.5.1 : Paye

Gestion linguistique et services connexes			
Explorer les moyens d'offrir aux clients de nouveaux produits et secteurs d'activité économiques et novateurs en matière de services linguistiques, comme l'interprétation à distance, la technologie voix-texte, l'approche de services entièrement gérés et une interface de demandes de traductions simplifiée. Nous pourrons ainsi améliorer l'expérience de la clientèle ainsi que l'accessibilité des personnes handicapées et permettre aux ministères et organismes fédéraux de se consacrer à leur mandat de base.	Avril 2015	Mars 2017	Sous-programme 1.6.2 : Traduction et autres services linguistiques Sous-programme 1.6.3 : Traduction et interprétation au Parlement Sous-programme 1.6.4 : Interprétation des conférences
Programmes et services spécialisés			
Continuer d'aider les ministères et les organismes à réduire l'empreinte écologique des opérations du gouvernement fédéral en réponse au deuxième cycle de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD 2013-2016).	À déterminer	À déterminer	Sous-programme 1.7.1 : Écologisation des opérations gouvernementales
• achever le thème IV du troisième cycle de la SFDD 2016-2019;	Septembre 2015	Octobre 2016	
• rendre compte des progrès réalisés à l'échelle du gouvernement.	Novembre 2015	Mars 2016	
Continuer à développer les services d'imagerie documentaire afin d'aider les ministères et les organismes fédéraux à respecter les exigences de la politique de gestion de l'information. Pour ce faire, il faudra diminuer les besoins d'entreposage de grands volumes de documents papier, ce qui permettra aux ministères d'améliorer leur service à la clientèle et de réduire leurs coûts opérationnels.	Janvier 2014	À déterminer	Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire
Établir des partenariats avec les organisations clientes afin de faciliter le déploiement des systèmes administratifs dans			Sous-programme 1.7.7 : Services administratifs du gouvernement du Canada

l'ensemble du gouvernement du Canada, notamment :			
• Mes RHGC	Janvier 2013	Décembre 2020	
• GCDocs	Décembre 2015	Mars 2019	
Services internes			
Élaborer un programme autonome de protection des renseignements personnels, distinct de la composante de l'accès à l'information, de façon à fournir un meilleur appui à la haute direction en ce qui a trait à la gestion proactive des risques liés à la protection des renseignements personnels.	Décembre 2015	À déterminer	Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information
Continuer d'aider les ministères et les organismes, y compris les directions générales de SPAC et les régions, à acquérir, à mettre en œuvre et à exploiter des technologies novatrices à l'appui des approches de service centré sur le client qui contribuent à réaliser des économies opérationnelles sur le plan des services.	Avril 2015	À déterminer	Sous-programme 1.9.7 : Technologie de l'information

Priorité	Type	Programmes
Innovation et modernisation	Nouveau	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés • Services internes

Description

Mettre en place de nouveaux modes d'exécution de programmes et de prestation de services pour répondre aux besoins changeants des clients et de la population canadienne.

Pourquoi est-ce une priorité?

Pour suivre le rythme d'un environnement en constante évolution, appuyer les priorités gouvernementales liées à la création d'emplois et à la croissance économique et contribuer aux initiatives de modernisation, comme Destination 2020, le Ministère doit mettre en œuvre de nouvelles formes d'exécution de programmes et de prestation de services, lesquelles permettront aux clients de diminuer leurs coûts et d'améliorer leurs offres de service ou leur expérience de service.

Nos clients ont besoin de solutions intégrées qui tirent parti des connaissances spécialisées, de la technologie et de méthodes modernes. Nous continuerons à miser sur notre expérience et notre expertise pour améliorer les processus existants et moderniser nos programmes, et pour trouver des façons nouvelles et novatrices d'offrir nos services, en adoptant une approche pangouvernementale. Ce faisant, nous nous attendons à répondre non seulement aux besoins actuels, mais également à ceux à venir de nos clients et de la population canadienne.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

En 2016-2017, le Ministère réalisera les principales priorités qui sont décrites dans la lettre de mandat de la ministre en travaillant avec d'autres ministères et organismes à la mise en œuvre des activités prioritaires suivantes qui favorisent « l'innovation et la modernisation » :

- Collaborer avec le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour remplacer les avions de chasse CF-18 en se concentrant sur les options correspondant aux besoins du Canada en matière de défense.
- Accorder la priorité à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale pour soutenir le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne et veiller à ce que la Marine royale canadienne soit une véritable flotte de haute mer.
- Moderniser les pratiques en matière d'approvisionnement de façon qu'elles soient plus simples et moins lourdes sur le plan administratif, mettre en œuvre un contrôle moderne et adopter des pratiques qui appuient les objectifs de notre politique économique, y compris l'approvisionnement écologique et social.

Plus précisément, en 2016-2017, SPAC mettra en œuvre les initiatives suivantes, qui contribueront à la réalisation de la priorité « Innovation et modernisation » :

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes du Ministère
Approvisionnements			
Collaborer avec le ministre de la Défense nationale et le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour remplacer les avions de chasse CF-18 en se concentrant sur les options correspondant aux besoins du Canada en matière de défense.	Janvier 2016	À déterminer	Sous-programme 1.1.2 : Services d'approvisionnement
Travailler avec le ministère de la Défense nationale et celui de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique à l'optimisation du rendement et des ressources du maintien en puissance en modernisant les pratiques d'approvisionnement au moyen d'approches novatrices.	Novembre 2014	À déterminer	Sous-programme 1.1.1 : Intendance de l'approvisionnement
Accorder la priorité à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale afin de contribuer au renouvellement des flottes de la Marine royale canadienne et de la Garde côtière canadienne. Pour ce faire, il faudra faire des mises à jour publiques chaque trimestre à compter de mars 2016 et présenter un rapport annuel au Parlement à compter de décembre 2016.	Mars 2016	À déterminer	Sous-programme 1.1.2 : Services d'approvisionnement
Faire progresser davantage la transformation du Programme des approvisionnements dans le but de moderniser les pratiques d'approvisionnement afin qu'elles soient plus simples et moins lourdes pour les clients et les fournisseurs. Ces travaux débuteront avec la phase 1 de la mise en œuvre de la solution d'achats électroniques.	Juin 2016	Juin 2017	Sous-programme 1.1.1 : Intendance de l'approvisionnement

Gestion des locaux et services immobiliers			
Réaliser des économies de superficie et de coûts supérieures à ce qui est possible dans le cadre de l'initiative Milieu de travail 2.0 en cherchant activement à mettre en place des modes de travail non conventionnels.	1er avril 2012	À déterminer	Sous-programme 1.2.1 : Locaux fédéraux
Continuer à intégrer les fonctions des opérations du Cap-Breton (auparavant la Société d'expansion du Cap-Breton) aux opérations gouvernementales en 2016-2017. Pour atteindre cet objectif, on mettra en œuvre continuellement un plan d'intégration axé sur les obligations relatives aux impacts environnementaux de l'exploitation minière, aux avantages postérieurs à l'emploi des anciens mineurs, à la gestion du portefeuille et à la planification du dessaisissement du portefeuille de 4 000 hectares.	Juin 2014	Mars 2017	Sous-programme 1.2.6 : Opérations du Cap-Breton
Receveur général			
Faire progresser l'Initiative de modernisation de la fonction de receveur général visant à innover sur les plans des processus, des systèmes et des services de trésorerie et de comptabilité offerts aux ministères clients et à la population canadienne, ainsi qu'à assurer l'harmonisation avec les travaux connexes comme la transformation de la gestion financière entreprise par le Secrétariat du Conseil du Trésor, en réalisant l'étape de la planification et en commençant la mise en œuvre. L'Initiative de modernisation de la fonction de receveur général contribuera à maintenir la viabilité et l'intégrité du cadre de contrôle du receveur général, tout en simplifiant les processus.	Février 2012	À déterminer	Sous-programme 1.3.1 : Receveur général

Programmes et services d'intégrité			
Répondre au besoin de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui consiste à remplacer la vérification nominale du casier judiciaire par la prise d'empreintes digitales obligatoires.	Mai 2015	Décembre 2016	Sous-programme 1.4.1 Garantie contractuelle
Mettre en œuvre le nouveau système de gestion de cas du Programme des marchandises contrôlées pour appuyer les modifications au programme et améliorer la prestation de services.	Septembre 2014	Décembre 2016	Sous-programme 1.4.2 Marchandises contrôlées
Optimiser le fonctionnement de la base de données en passant d'une base d'accès à une plateforme Web.	2014	À déterminer	Sous-programme 1.4.4 : Cadre d'intégrité
Administration de la paye et des pensions fédérales			
Achever la mise en œuvre du nouveau système de paye Phénix, qui remplace le système de paye désuet, et améliorer ses fonctions. Ce nouveau système permet d'étendre les offres de libre-service.	Décembre 2012	Mars 2017	Sous-programme 1.5.1 : Paye
Achever l'Initiative de transformation de l'administration des pensions pour les Forces armées canadiennes, ce qui permettra d'améliorer le service à la clientèle et d'accroître l'harmonisation avec les normes et les services d'administration des pensions courants du gouvernement du Canada, tout en diminuant le coût global de l'administration des pensions.	Mars 2012	Décembre 2016	Sous-programme 1.5.2 : Pensions
Gestion linguistique et services connexes			
Offrir une solution d'entreprise efficace et novatrice à l'appui de la fonction publique du Canada en déployant un outil de traduction automatique sur les postes de travail de tous les fonctionnaires afin de favoriser la collaboration et de promouvoir l'utilisation des deux langues officielles.	Juin 2015	Mars 2017	Sous-programme 1.6.2 : Traduction et autres services linguistiques

Programmes et services spécialisés			
Développer et promouvoir les services électroniques, s'il y a lieu, au moyen de stratégies d'investissement tactiques et novatrices. Cette initiative, qui a commencé par l'entrée en vigueur de la Politique sur les services, prendra fin lorsque notre stratégie de gestion des services sera achevée.	Octobre 2014	Mars 2018	Sous-programme 1.7.2 : Stratégie de service à la clientèle
Mettre en œuvre un système de gestion des flux de travail qui permettra un suivi sans heurts des documents tout au long du processus de publication de la *Gazette du Canada*.	Mai 2015	Décembre 2016	Sous-programme 1.7.3 : Services d'information du gouvernement
Poursuivre le déploiement de la nouvelle solution d'entreprise du gouvernement du Canada pour l'imagerie documentaire en intégrant davantage de ministères clients.	Juillet 2015	Mars 2017	Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire
Permettre la mise en œuvre de l'Initiative d'approvisionnement au paiement pour le traitement automatisé des factures, par l'intermédiaire du Centre de solutions en imagerie documentaire.	À déterminer	Août 2016	Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire
Fournir des solutions novatrices pour la modernisation des services administratifs du gouvernement du Canada et des systèmes de TI à l'échelle du gouvernement.	Janvier 2013	Décembre 2020	Sous-programme 1.7.5 : Services de voyage partagés Sous-programme 1.7.7 : Services administratifs du gouvernement du Canada

Services internes			
Transférer le contenu du site Web externe de SPAC vers le site Canada.ca pour atteindre l'objectif de renouvellement du Web du gouvernement du Canada et améliorer la convivialité des sites Web pour la population canadienne.	Juin 2015	Décembre 2016	Sous-programme 1.9.2 : Communications
Poursuivre nos efforts de modernisation des services administratifs du gouvernement du Canada et des systèmes de TI par la transformation continue de nos applications de soutien de la GI-TI pour améliorer la fonctionnalité, l'extensibilité et la souplesse.	Avril 2014	À déterminer	Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information Sous-programme 1.9.7 : Technologie de l'information
Continuer à utiliser les technologies habilitantes pour accroître la mobilité de notre effectif et ainsi améliorer le service à la clientèle de même que l'exécution de nos programmes et la prestation de nos services.	Avril 2014	À déterminer	Sous-programme 1.9.7 : Technologie de l'information

Priorité	Type	Programmes
Optimisation des ressources	En cours	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Ombudsman de l'approvisionnement • Programmes et services spécialisés • Services internes

Description

Mettre en œuvre des initiatives visant à accroître l'efficience et l'efficacité de nos programmes et de nos services.

Pourquoi est-ce une priorité?

SPAC continuera à démontrer à la population canadienne et aux parlementaires que nos programmes et nos services optimisent les ressources et offrent un rendement optimal dans la poursuite des objectifs du programme.

Pour réaliser cette priorité, nous mettrons en œuvre des initiatives visant à réduire nos coûts, à améliorer notre rapidité d'exécution et à accroître notre qualité et notre pertinence à l'égard de la satisfaction des besoins de nos clients et du gouvernement fédéral.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

En 2016-2017, le Ministère réalisera les principales priorités qui sont décrites dans la lettre de mandat de la ministre en travaillant avec d'autres ministères et organismes à la mise en œuvre des activités prioritaires suivantes, qui favorisent l'« optimisation des ressources » :

- Soutenir le ministère de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail en vue de rétablir une approche juste et équitable pour une main-d'œuvre organisée en abrogeant les projets de loi C-377 et C-525 et en mettant en œuvre un régime moderne des justes salaires.
- Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure et des Collectivités à l'établissement d'un répertoire de toutes les terres fédérales et de tous les immeubles fédéraux disponibles pouvant être transformés en logements abordables dans les collectivités.

Plus précisément, en 2016-2017, SPAC mettra en œuvre les initiatives suivantes, qui contribueront à la réalisation de la priorité « Optimisation des ressources » :

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes du Ministère
Approvisionnements			
Tirer profit de l'expérience et de l'expertise du secteur privé dans le cadre de grands projets d'approvisionnement en partenariat public-privé pour favoriser l'atteinte des objectifs en matière de politique économique du gouvernement. Cela commencera avec le projet de corridor du pont Champlain.	Mars 2014	Décembre 2018	Sous-programme 1.1.2 : Services d'approvisionnement
Déployer une fonction moderne de contrôleur par la mise en œuvre de la solution d'achats électroniques, qui permet de faire le suivi et de rendre compte des dépenses ainsi que de tirer profit des données sur les dépenses pour prendre des décisions éclairées.	Juin 2016	Juin 2018	Sous-programme 1.1.1 : Intendance de l'approvisionnement
Gestion des locaux et services immobiliers			
Gérer à l'échelle nationale un programme d'infrastructures mis en œuvre à l'échelle régionale qui fournira des projets d'une valeur de 1,2 G$ à 13 autres ministères ainsi que des projets d'une valeur de 174 M$ à SPAC. Les projets de SPAC comprennent des travaux de réparation d'infrastructures clés visant des ouvrages techniques appartenant à l'État, comme la cale sèche d'Esquimalt, la route de l'Alaska et le pont Alexandra, et des travaux de réparation nécessaires d'une valeur de 85 M$ visant des immeubles appartenant au gouvernement fédéral dans l'ensemble du Canada.	Avril 2015	Mars 2017	Sous-programme 1.2.2 : Avoirs fédéraux Sous-programme 1.2.3 : Services immobiliers

Favoriser l'amélioration du milieu de travail en mettant en œuvre les initiatives de modernisation des normes de gestion des locaux et de récupération des locaux, en modernisant les lieux de travail et en donnant accès à de nouvelles technologies, s'il y a lieu, pour créer un milieu de travail plus efficient et réaliser des économies.	Avril 2012	Mars 2019	Sous-programme 1.2.1 : Locaux fédéraux
Receveur général du Canada			
Réduire davantage le nombre de chèques papier émis par le receveur général en faveur du dépôt direct, qui est un mode de paiement plus sécuritaire, plus rapide et plus économique.	Avril 2012	À déterminer	Sous-programme 1.3.1 : Receveur général
Administration de la paye et des pensions fédérales			
Mettre en œuvre des pratiques allégées au sein du Centre de solutions en imagerie documentaire dans nos deux bureaux (à Matane et à Winnipeg) pour réaliser des gains d'efficience au chapitre du traitement et optimiser davantage les ressources.	Novembre 2015	À déterminer	Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire
Gestion linguistique et services connexes			
Continuer à réduire le prix des services linguistiques pour le gouvernement du Canada par l'utilisation optimale de technologies linguistiques, l'adoption de mesures de limitation des coûts, l'amélioration continue des systèmes et des processus, et l'établissement d'un plus grand partenariat avec le secteur privé afin de réaliser des gains d'efficience et de réduire la redondance pour les ministères clients.	Avril 2016	Mars 2017	Sous-programme 1.6.2 : Traduction et autres services linguistiques

Programmes et services spécialisés			
Adopter des principes de gestion allégée visant à réduire les coûts, à améliorer la qualité, la rapidité d'exécution et la convivialité, et à intégrer des modes de prestation de services. Cette initiative, qui a commencé par l'entrée en vigueur de la Politique sur les services, prendra fin lorsque notre stratégie de gestion des services sera achevée.	Octobre 2014	Mars 2018	Sous-programme 1.7.2 : Stratégie de service à la clientèle
Améliorer l'efficacité des services administratifs au sein du gouvernement du Canada en tirant profit des économies d'échelle par l'intermédiaire des systèmes administratifs communs (GCDocs, Mes RHGC, Système de gestion de cas partagé et Services de voyage partagés).	Avril 2012	Décembre 2020	Sous-programme 1.7.5 : Services de voyage partagés Sous-programme 1.7.7 : Services administratifs du gouvernement du Canada
Ombudsman de l'approvisionnement			
Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement continuera à optimiser les ressources en fournissant des services de résolution des différends opportuns et efficaces aux entreprises canadiennes et aux ministères fédéraux afin de résoudre les différends contractuels et d'éviter des procédures juridiques longues et coûteuses.	2008	À déterminer	Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement

Services internes			
Assurer une surveillance et un leadership rigoureux en matière de finances, tout en veillant à ce que les priorités ministérielles soient respectées de manière à garantir l'optimisation des ressources.	Avril 2015	À déterminer	Sous-programme 1.9.5 : Gestion financière
Permettre l'utilisation de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des activités du Ministère et ainsi optimiser les ressources.	Juin 2015	Juin 2019	Sous-programme 1.9.5 : Gestion financière
Poursuivre la création d'un environnement de GI-TI rentable et durable qui réduit le nombre d'applications grâce à une gestion proactive du portefeuille d'applications du Ministère.	Avril 2014	À déterminer	Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information Sous-programme 1.9.7 : Technologie de l'information
Continuer à favoriser une approche panministérielle à l'égard de la gestion de la GI-TI pour veiller à ce que des services et des solutions de GI-TI rentables et efficients soient en place, et à ce que les décisions relatives aux investissements en GI-TI soient harmonisées avec les priorités du Ministère et du gouvernement du Canada.	Avril 2014	À déterminer	Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information Sous-programme 1.9.7 : Technologie de l'information
Diriger le Programme national de gestion des locaux pour fournir des lieux de travail modernes et propices à la collaboration qui garantissent une utilisation plus efficiente des locaux.	Juin 2015	Mars 2022	Sous-programme 1.9.8 : Services immobiliers
Améliorer les pratiques de gestion du matériel et des locaux au sein du Ministère pour maximiser les ressources et réaliser des gains d'efficience.	Octobre 2015	Juin 2017	Sous-programme 1.9.9 : Matériel Sous-programme 1.9.10 : Acquisition

De plus amples renseignements sur les priorités organisationnelles se trouvent dans la lettre de mandat de la ministre sur le site Web du premier ministre du Canada[ix].

Analyse des risques

Principaux risques

Risque	Stratégie de réaction au risque	Lien avec l'Architecture d'alignement des programmes
Risque financier – Le recours, par SPAC, au recouvrement des coûts pose un risque dans le contexte de réduction des dépenses que connaissent les ministères clients.	SPAC s'adaptera à la réduction des exigences opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il faudra, par exemple, assurer une gestion rigoureuse des recettes, des dépenses, des prévisions et de la surveillance des engagements, et travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères par l'intermédiaire du réseau de service à la clientèle afin de définir les nouveaux besoins et leurs répercussions sur le Ministère.	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés • Services internes
Risques liés aux grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels – Il y a des risques inhérents au fait que SPAC entreprenne et exécute de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie (ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère).	Voici certaines des mesures de réaction au risque que prendra SPAC : la mise en œuvre de processus rigoureux de gestion des investissements et des projets; l'élaboration et la mise en œuvre d'ententes de service et de normes de service qui déterminent clairement les responsabilités; une saine gestion des contrats; la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants; l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'investissement intégré du Ministère.	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés
Risque lié à l'effectif – Il y a un risque que SPAC n'ait pas la capacité nécessaire pour maintenir un effectif à haut rendement possédant les connaissances et les compétences appropriées pour atteindre les niveaux de prestation de services attendus à l'appui des besoins opérationnels changeants.	Voici certaines des mesures de réaction au risque que prendra SPAC : le renforcement de l'approche intégrée en matière de planification des activités et des ressources humaines, y compris dans un contexte de transformation; la modernisation de la gestion des ressources humaines à l'aide de nouveaux systèmes et de nouvelles approches; le renforcement et la simplification des processus internes pour mieux répondre aux besoins des clients; la mise en œuvre continue d'une approche ministérielle en matière de gestion des talents; la mise d'un accent sur l'excellence du leadership en tant que facteur motivant la mobilisation des personnes et l'établissement d'un effectif efficace pour l'avenir.	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés • Services internes

Risque lié aux services gérés – Il y a un risque que SPAC ne puisse pas toujours répondre aux attentes de plus en plus grandes des clients et réaliser les gains d'efficience ou les économies prévus, ou qu'il ait de la difficulté à maintenir la qualité des services dans le cadre de l'approche de services gérés dans un contexte de réduction des dépenses.	La stratégie de réaction au risque de SPAC consiste à adopter une approche équilibrée entre la satisfaction des besoins des ministères clients et la saine intendance des ressources.	• Approvisionnements • Gestion des locaux et services immobiliers • Receveur général du Canada • Programmes et services d'intégrité • Administration de la paye et des pensions fédérales • Gestion linguistique et services connexes • Programmes et services spécialisés • Services internes

Exposé des faits sur les risques

SPAC intègre officiellement le facteur risque dans la planification des activités, la prise de décisions et les processus organisationnels afin de réduire au minimum les répercussions négatives et d'optimiser les possibilités relativement à sa vaste gamme de services et d'activités. Il gère les risques dans l'ensemble de l'organisation conformément au Cadre stratégique de gestion du risque du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC, à la norme ISO 31000 de l'Organisation internationale de normalisation, et au Guide de mise en œuvre de la norme CAN/CSA-ISO 31000, Management du risque – Principes et lignes directrices (Q310001-11), de l'Association canadienne de normalisation.

Risque financier – Le recours, par SPAC, au recouvrement des coûts pose un risque dans le contexte de réduction des dépenses que connaissent les ministères clients. Le Ministère continuera à mettre en œuvre un cadre de gestion financière plus solide, une approche plus rigoureuse en matière de gestion des recettes, des dépenses et des engagements, ainsi qu'une stratégie ministérielle de service à la clientèle visant à fournir des services de qualité aux clients en période de fluctuations dans les volumes d'activités.

Risques liés aux grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels – L'approche en matière de gestion des risques de SPAC comprendra : la mise en œuvre de processus rigoureux de gestion des investissements et des projets; l'élaboration et la mise en œuvre d'ententes de service et de normes de service solides qui déterminent clairement les responsabilités; une saine gestion des contrats; la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants; l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'investissement intégré du Ministère.

Risque lié à l'effectif – SPAC continuera à renforcer les stratégies ministérielles pour gérer efficacement son effectif dans un contexte de transformation importante et complexe, et s'assurer que l'effectif requis est en place pour exécuter le mandat du Ministère, dont les activités de perfectionnement du leadership et une approche renforcée en matière de gestion des talents, y compris la planification de la relève. Il continuera également à élaborer des stratégies visant à favoriser un milieu de travail sain et à être un employeur de choix.

SPAC assurera l'engagement continu à l'égard des niveaux d'emploi à Matane (Québec) par l'expansion du Centre de solutions en imagerie documentaire, ce qui comprendra la solution d'entreprise et la mise en place du nouveau bureau du Secteur de la rémunération. Il continuera aussi à offrir des modes de travail non conventionnels à ses employés, notamment le télétravail.

SPAC continuera à faciliter les stratégies ministérielles pour gérer efficacement les activités de réaménagement des effectifs, y compris le maintien des activités régionales tout au long de la transition du Système régional de paye vers Phénix, ainsi que les activités découlant du transfert des services de rémunération à Miramichi, et s'assurer que l'effectif requis est en place pour exécuter le mandat du Ministère.

Risque lié aux services gérés – Comme il est indiqué dans la stratégie de service (d'avril 2015 à 2018) de SPAC, la stratégie de réaction au risque de ce dernier consiste à entretenir des liens étroits et à maintenir des communications efficaces avec les clients, les partenaires, les fournisseurs et les autres intervenants, de même qu'à promouvoir ses services à valeur ajoutée.

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (dépenses prévues – dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	2 870 459 398	2 870 459 398	2 757 885 279	2 184 945 096

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
11 709,07	11 572,50	11 499,22

Sommaire de planification budgétaire pour le résultat stratégique et les programmes (en dollars)

Résultat(s) stratégique(s), programme(s) et services internes	Dépenses		Prévisions des dépenses	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues		
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Résultat stratégique : Offrir des programmes et des services centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.							
Approvisionnements	152 781 604	144 689 521	140 954 475	148 255 037	148 255 037	155 238 902	115 302 842
Gestion des locaux et services immobiliers	2 111 237 753	2 032 720 121	2 440 195 061	2 192 828 508	2 192 828 508	2 070 671 770	1 540 879 071
Receveur général du Canada	120 686 479	116 448 841	115 717 211	106 647 604	106 647 604	106 227 619	106 211 429
Programmes et services d'intégrité	0	22 035 911	18 512 980	15 184 073	15 184 073	15 184 073	15 184 073
Administration de la paye et des pensions fédérales	101 211 263	115 698 499	137 218 342	81 761 681	81 761 681	83 952 459	80 274 545
Gestion linguistique et services connexes	61 627 911	57 727 343	61 154 044	60 707 474	60 707 474	60 530 122	60 968 580
Programmes et services spécialisés	56 443 732	47 133 036	44 157 717	29 454 041	29 454 041	30 059 862	30 136 298
Ombudsman de l'approvisionnement	4 075 023	3 889 948	4 282 638	4 118 152	4 118 152	4 118 152	4 118 152
Total partiel – Résultat stratégique	**2 608 063 765**	**2 540 343 220**	**2 962 192 468**	**2 638 956 570**	**2 638 956 570**	**2 525 982 959**	**1 953 074 990**
Total partiel – Services internes	239 060 369	226 820 291	249 962 317	231 502 828	231 502 828	231 902 320	231 870 106
Total	**2 847 124 134**	**2 767 163 511**	**3 212 154 785**	**2 870 459 398**	**2 870 459 398**	**2 757 885 279**	**2 184 945 096**

Dans le Rapport sur les plans et les priorités, SPAC informe les parlementaires et la population canadienne de la façon dont il prévoit assurer efficacement l'exécution de ses programmes et la prestation de ses services, conformément aux priorités du gouvernement. Ces mesures entraînent une diminution globale des dépenses, ce qui est expliqué plus en détail ci-dessous :

- Prévisions des dépenses pour 2015-2016 : Dépenses prévues à la fin de l'exercice
- Budget principal des dépenses de 2016-2017 : Pouvoirs accordés par le Parlement
- Dépenses prévues entre 2016-2017 et 2018-2019 : Pouvoirs approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février 2016

Budget principal des dépenses de 2016-2017 par rapport aux prévisions des dépenses pour 2015-2016 :
La diminution **(343 millions de dollars)** dans le Budget principal des dépenses de 2016-2017 (2 870 millions de dollars) par rapport aux prévisions des dépenses pour 2015-2016 (3 212 millions de dollars) est principalement attribuable à l'achèvement de ce qui suit :

- les activités prévues associées à l'*Initiative de transformation de l'administration de la paye*;
- les phases de projet liées à la réparation et à la réhabilitation d'importants ouvrages techniques fédéraux (p. ex. complexes, ponts et quais);
- les projets de la phase II du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

La diminution est également attribuable à ce qui suit :

- la mise en œuvre de mesures d'économies supplémentaires;
- l'utilisation du financement de divers projets de 2014-2015 d'ici la fin de 2015-2016.

Dépenses prévues entre 2016-2017 et 2018-2019 par rapport au Budget principal des dépenses de 2016-2017 :
La diminution **(686 millions de dollars)** dans les dépenses prévues entre 2016-2017 et 2018-2019 (2 185 millions de dollars) par rapport au Budget principal des dépenses de 2016-2017 (2 870 millions de dollars) est principalement attribuable à ce qui suit :

- l'achèvement des projets de l'initiative de réhabilitation de la Cité parlementaire (p. ex. édifice Wellington et édifice de l'Ouest);
- la fin du financement actuel pour le Programme d'innovation *Construire au Canada* et les Opérations du Cap-Breton;
- l'achèvement du *Programme accéléré d'infrastructures*.

De plus amples renseignements sur les dépenses des exercices antérieurs se trouvent dans les Comptes publics du Canada[x] de 2013-2014 et de 2014-2015.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Dépenses prévues pour 2016-2017 par secteur de dépenses du cadre pangouvernemental[xi] (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues pour 2016-2017
Programmes et services centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.	1.1 Approvisionnements	Affaires gouvernementales	Activités gouvernementales bien gérées et efficaces.	148 255 037
	1.2 Gestion des locaux et services immobiliers	Affaires gouvernementales		2 192 828 508
	1.3 Receveur général du Canada	Affaires gouvernementales		106 647 604
	1.4 Programmes et services d'intégrité	Affaires gouvernementales		15 184 073
	1.5 Administration de la paye et des pensions fédérales	Affaires gouvernementales		81 761 681
	1.6 Gestion linguistique et services connexes	Affaires gouvernementales		60 707 474
	1.7 Programmes et services spécialisés	Affaires gouvernementales		29 454 041
	1.8 Ombudsman de l'approvisionnement	Affaires gouvernementales	Gouvernement fédéral transparent, responsable et réceptif.	4 118 152

Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	0
Affaires sociales	0
Affaires internationales	0
Affaires gouvernementales	2 638 956 570

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

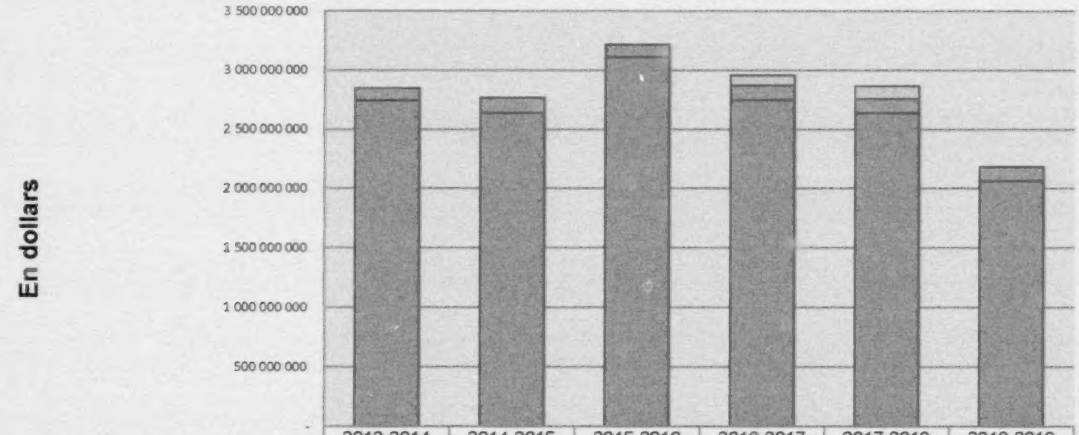

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Programmes temporaires - anticipés	0	0	0	86 088 312	107 126 112	0
Postes législatifs	106 992 770	128 371 428	104 151 015	123 369 269	122 591 897	122 771 622
Crédits votés	2 740 131 364	2 638 792 083	3 108 003 773	2 747 090 129	2 635 293 382	2 062 173 474
Total	2 847 124 134	2 767 163 511	3 212 154 788	2 956 547 710	2 865 011 391	2 184 945 096

Les écarts dans les programmes temporaires s'expliquent de la façon suivante :

- De 2015-2016 à 2016-2017, les éléments suivants seront achevés :
  - l'Initiative de transformation de l'administration de la paye;
  - la phase II du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux; et
  - l'*Initiative pangouvernementale d'achat en ligne*.
- De 2016-2017 à 2017-2018, les éléments suivants seront achevés :
  - le Programme accéléré d'infrastructures; et
  - le Programme de certification des coûts et des profits.

De plus amples renseignements sur les écarts observés d'un exercice à l'autre se trouvent dans la sous-section précédente intitulée « Sommaire de planification budgétaire pour le résultat stratégique et les programmes (en dollars) ».

Budget des dépenses par crédits votés

De plus amples renseignements sur les crédits organisationnels de SPAC se trouvent dans le Budget principal des dépenses[xii].

Section II – Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de SPAC consiste à offrir des programmes et des services centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

Programmes, sous-programmes et sous-sous-programmes

La présente section décrit les programmes, les sous-programmes et les sous-sous-programmes de SPAC ainsi que les faits saillants de la planification à l'appui du résultat stratégique du Ministère. On y trouve en outre un aperçu des ressources financières et humaines, des résultats attendus, des indicateurs de rendement et des cibles pour chaque programme, sous-programme et sous-sous-programme. De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web du Ministère[xiii].

Programme 1.1 : Approvisionnements

Ce programme fournit aux organisations fédérales des solutions d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes, des arrangements en matière d'approvisionnement et des protocoles d'entente visant l'acquisition d'une vaste gamme de biens et de services, notamment des services de construction. Il fournit des services d'approvisionnement et des services communs connexes selon les principes de l'approvisionnement éclairé (mobilisation en début de processus, gouvernance efficace, conseils indépendants et avantages pour la population canadienne) dans le cadre d'un processus ouvert, équitable et transparent en vue d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne et le gouvernement fédéral.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	148 255 037	148 255 037	155 238 902	115 302 842

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
1 491,05	1 482,72	1 482,74

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Service d'approvisionnement ouvert, équitable et transparent qui fournit le meilleur rapport qualité-prix à la population canadienne et qui est assuré avec efficacité et efficience, à la satisfaction du gouvernement.	Niveau de satisfaction global des ministères et des organismes fédéraux.	75 %	31/03/2017
	Pourcentage de la valeur des contrats de SPAC attribués à la suite d'un processus concurrentiel.	70 %	31/03/2017
	Coût des services d'approvisionnement par tranche de 100 $ de contrats attribués chaque année par SPAC.	0,80 $	31/03/2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Mettre en œuvre les activités prioritaires qui sont décrites dans la lettre de mandat de la ministre de SPAC, notamment en réalisant des progrès dans la transformation du Programme des approvisionnements dans le but de moderniser les pratiques d'approvisionnement afin qu'elles soient plus simples et moins lourdes pour les clients et les fournisseurs. Pour ce faire, SPAC devra mettre en œuvre la nouvelle solution d'achats électroniques et simplifier les processus d'approvisionnement complexes.
- Moderniser les pratiques d'approvisionnement en mettant en œuvre une solution d'achats électroniques à l'échelle du gouvernement qui permettra aux ministères fédéraux d'acheter des biens et de services et aux fournisseurs de faire affaire avec le gouvernement du Canada plus facilement. Les fonctions de base seront fournies dans un délai d'un an suivant l'attribution du contrat, qui est prévue pour juin 2016.
- Accroître l'utilisation par les ministères fédéraux et d'autres ordres de gouvernement de ses services et de ses outils de passation de contrats en les normalisant et en les simplifiant ainsi qu'en permettant l'utilisation de la carte d'achat pour passer des commandes et faire des paiements.
- Continuer à assurer un leadership dans le cadre de l'évolution de la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts pour respecter les engagements pris par le gouvernement du Canada à l'égard de la transparence, de la responsabilisation et de l'accès en ce qui concerne les renseignements.
- Collaborer avec des provinces, des territoires, des municipalités, des écoles et des hôpitaux, et partager ses services et ses instruments d'approvisionnement pour réduire les coûts administratifs, tirer profit des pratiques exemplaires et obtenir de meilleurs prix pour tous les ordres de gouvernement.
- Continuer à accroître la présence sur le Web du Programme des approvisionnements au moyen du site *achatsetventes.gc.ca*[xiv], et mettre plus de données ouvertes à la disposition des fournisseurs et de l'industrie.
- Continuer à investir dans le personnel responsable de l'approvisionnement par l'intermédiaire de séances de formation, d'échanges et de rotations.

L'augmentation des dépenses prévues pour 2017-2018 est principalement attribuable à la fluctuation des flux de trésorerie affectés aux produits et aux services militaires dans le cadre du Programme d'innovation Construire au Canada. On observe une diminution des dépenses prévues pour 2018-2019, date à laquelle le programme quinquennal prendra fin.

Sous-programme 1.1.1 : Intendance de l'approvisionnement

Ce sous-programme assure la gestion efficace de la fonction d'approvisionnement en fournissant une orientation et des conseils aux intervenants, en supervisant l'élaboration et le déploiement de solutions pangouvernementales, et en concevant des processus et des outils visant à préserver l'intégrité du système d'approvisionnement. En outre, il veille à ce que le système demeure pertinent et adapté aux besoins changeants des ministères et des organismes fédéraux ainsi qu'aux capacités des fournisseurs. Ce travail assure l'intendance de l'approvisionnement au moyen d'un système d'approvisionnement efficace.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	44 449 802	41 743 753	41 732 580

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
346,19	340,87	340,68

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Harmonisation des besoins en approvisionnement des ministères et des organismes fédéraux avec les capacités des fournisseurs.	Pourcentage de la valeur des contrats de SPAC attribués selon les principes de l'approvisionnement éclairé, qui sont harmonisés avec les besoins des clients et les capacités des fournisseurs par l'intermédiaire d'une mobilisation en début de processus, d'une gouvernance efficace, de conseils indépendants et d'avantages pour la population canadienne.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Mettre en œuvre le nouveau Régime d'intégrité du gouvernement fédéral pour les activités d'approvisionnement et les transactions immobilières en mobilisant les autres ministères et organismes au moyen de protocoles d'entente.
- Obtenir des commentaires sur le Régime d'intégrité auprès des associations industrielles à l'aide de mécanismes existants, comme le Comité consultatif des fournisseurs.
- Continuer à effectuer des vérifications pour s'assurer que tous les fournisseurs répondent aux exigences du Régime d'intégrité.
- Moderniser les pratiques d'approvisionnement pour qu'elles soient plus simples et moins lourdes sur le plan administratif, déployer une fonction moderne de contrôleur et adopter des pratiques qui favorisent l'atteinte des objectifs en matière de politique économique du gouvernement, y compris l'approvisionnement écologique et social. SPAC collaborera avec le SCT et d'autres organismes centraux dans le cadre de la réforme de l'approvisionnement et de l'examen des politiques.

La diminution des dépenses prévues pour 2017-2018 est principalement attribuable à la fin du Programme de certification des coûts et des profits. Cette initiative fournit une fonction de vérification des contrats importants du gouvernement fédéral qui permet de s'assurer que les paiements faits aux fournisseurs sont conformes aux modalités des contrats.

Sous-sous-programme 1.1.1.1 : Politique d'approvisionnement et gestion stratégique

Ce sous-sous-programme interprète le contexte législatif et politique à l'appui de la gestion et de l'amélioration continue des approvisionnements du gouvernement, de la fourniture de conseils et de directives se rapportant aux approvisionnements, et de la surveillance des approvisionnements, y compris l'établissement et l'application de normes et de lignes directrices. Pour ce faire, il conçoit et met en œuvre des outils et des instruments visant à améliorer la gestion efficace et efficiente du cycle de vie de l'approvisionnement pour le gouvernement fédéral et les fournisseurs.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	29 863 767	27 157 649	27 149 976

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
252,60	249,78	249,58

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Mise en œuvre d'un processus d'approvisionnement collaboratif avec les acheteurs du secteur public dans d'autres administrations.	Nombre d'ententes signées avec des acheteurs du secteur public dans d'autres administrations (p. ex. provinces, territoires) pour permettre la mise en œuvre d'un processus d'approvisionnement collaboratif.	4	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Entreprendre un examen des outils d'approvisionnement visant à vérifier si le cadre d'approvisionnement fonctionne bien et à cibler les possibilités d'amélioration. L'efficacité des instruments d'approvisionnement ainsi que des politiques et des pratiques de gestion des contrats sera examinée, et des recommandations seront formulées pour améliorer le cadre d'approvisionnement.
- Entreprendre un examen de la politique sur le rendement des fournisseurs en vue d'élaborer un régime de gestion du rendement des fournisseurs à l'échelle du gouvernement. Le régime sera fondé sur les pratiques exemplaires d'autres administrations (p. ex. États-Unis, Royaume-Uni, gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux) et un dépôt central de renseignements sur le rendement des fournisseurs à l'échelle du gouvernement. Ce dépôt sera utilisé lors de la sélection d'un fournisseur et permettra au gouvernement de récompenser les fournisseurs qui affichent un rendement supérieur aux autres.

- Examiner le cadre d'établissement des prix du Canada et établir un plan d'action concernant sa mise à jour. Des consultations internes et externes auront lieu tout au long de l'établissement et de la mise en œuvre du plan d'action.
- Évaluer l'approche actuelle par rapport à celle d'autres administrations et aux pratiques exemplaires pour déterminer la meilleure façon de renforcer les politiques sociales et les politiques sur la durabilité, et de les intégrer davantage dans le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.

La diminution des dépenses prévues pour 2017-2018 est principalement attribuable à la fin du Programme de certification des coûts et des profits. Cette initiative fournit une fonction de vérification des contrats importants du gouvernement fédéral qui permet de s'assurer que les paiements faits aux fournisseurs sont conformes aux modalités des contrats.

Sous-sous-programme 1.1.1.2 : Mobilisation des clients, des fournisseurs et des petites et moyennes entreprises

Ce sous-sous-programme gère une fonction qui permet de répondre aux besoins en approvisionnement des clients et des fournisseurs, y compris des petites et moyennes entreprises. Pour ce faire, l'organisation mobilise des clients (ministères et organismes fédéraux), des fournisseurs et d'autres intervenants afin de cibler les pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement, et de concevoir et de gérer des outils et des approches efficaces. La mobilisation des clients, des fournisseurs et des petites et moyennes entreprises aide à atténuer les risques, à cibler des solutions novatrices, à renforcer la concurrence et à améliorer le service à la clientèle.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	14 586 035	14 586 104	14 582 604

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
93,59	91,09	91,09

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral gère un système d'approvisionnement qui répond aux besoins en approvisionnement des clients et des communautés de fournisseurs.	Taux global de satisfaction des fournisseurs à l'égard des séances d'information données par le Bureau des petites et moyennes entreprises.	80 %	31/03/2017
	Taux global de satisfaction de la clientèle à l'égard de la qualité du service.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Appuyer la Stratégie de service à la clientèle en collaborant activement avec les ministères clients pour donner suite à leurs principales préoccupations, leur faire connaître les outils et les services de SPAC et faciliter l'accès à ceux-ci, et obtenir leurs commentaires afin d'améliorer les services.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour les fournisseurs du Programme des approvisionnements, qui a été lancé en 2015-2016, afin de donner suite aux principales préoccupations soulevées et de mettre en place des solutions efficaces pour favoriser la participation des petites et moyennes entreprises aux activités d'approvisionnement du gouvernement. Les pratiques d'approvisionnement qui seront établies tiendront compte des attentes du public à l'égard de l'instauration d'un gouvernement transparent, ouvert et axé sur les citoyens, et viseront à atteindre les objectifs stratégiques que s'est fixé le gouvernement du Canada pour assurer une croissance économique durable qui permettra à la classe moyenne de prospérer.
- Continuer à collaborer activement avec la fondation World Wide Web et la Banque mondiale pour définir la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts, qui rendra plus utiles et accessibles les renseignements sur la passation de contrats pour le gouvernement, la société civile et le secteur privé en élargissant l'accès aux données sur la passation de contrats.
- Présenter des démonstrations pilotes sur l'intégration des services commerciaux dans le cadre de l'initiative Connexions Canada d'Objectif 2020, en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada.
- Mettre en œuvre des politiques et des processus simplifiés afin de s'assurer que les fournisseurs ne sont pas tenus de suivre un nombre excessif de procédures administratives et que le processus de demande de soumissions ne comporte aucune omission administrative mineure pouvant les empêcher de participer au processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-sous-programme 1.1.1.3 : Gouvernance de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense

Ce sous-sous-programme garantit un processus décisionnel simplifié et efficace dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense. Il fournit une analyse, une orientation et des conseils stratégiques d'un point de vue pangouvernemental en ce qui concerne les approvisionnements en matière de défense et les approvisionnements importants de la Garde côtière canadienne. Pour atteindre cet objectif, des comités de gouvernance de la haute direction agissent à titre d'organismes décisionnels clés pour la mise en œuvre de la Stratégie.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	-	-	-

Remarque : *Bien que le nouveau Secrétariat d'approvisionnement en matière de défense travaille à l'élaboration d'un modèle de financement pour les années à venir, aucune dépense prévue n'est indiquée dans le tableau, car ces dépenses sont financées à l'interne.*

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
-	-	-

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les comités de gouvernance de la haute direction se réunissent régulièrement pour discuter des approvisionnements en matière de défense et des approvisionnements importants de la Garde côtière canadienne.	Pourcentage des réunions prévues des comités de gouvernance de la haute direction qui ont lieu une fois par année.	80 %	31/03/2017
	Pourcentage des documents sur la tenue des dossiers, produits pour toutes les réunions des comités de gouvernance de la haute direction, qui sont distribués dans les délais prescrits.	90 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à soutenir la transformation en cours de l'approvisionnement en matière de défense en coordonnant la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, qui comporte trois principaux objectifs :
    1. Fournir le bon équipement aux Forces armées canadiennes et à la Garde côtière canadienne, en temps opportun.
    2. Tirer parti de nos achats de matériel de défense pour créer des emplois et stimuler la croissance économique au Canada.
    3. Simplifier les processus d'approvisionnement en matière de défense.
- Collaborer avec les ministères partenaires dans la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense afin de fournir une analyse, une orientation et des conseils stratégiques d'un point de vue pangouvernemental aux comités de gouvernance interministériels de la haute direction, afin de garantir un processus décisionnel simplifié et efficace en ce qui concerne les approvisionnements en matière de défense et les approvisionnements importants de la Garde côtière canadienne, ainsi que la mise en œuvre des initiatives clés.
- Collaborer avec les organismes centraux pour améliorer la gouvernance de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense afin qu'elle tienne compte des attentes du public et qu'elle favorise un gouvernement transparent, ouvert et axé sur les citoyens; déposer des rapports trimestriels et annuels au Parlement et embaucher un expert en construction navale pour fournir des conseils.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.1.2 : Services d'approvisionnement

Ce sous-programme fournit des services d'approvisionnement opportuns et à valeur ajoutée aux ministères et organismes fédéraux afin de faciliter leurs achats de biens et de services. Pour ce faire, il faut assurer l'efficacité des négociations et de l'attribution des contrats et gérer ou utiliser les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement de SPAC. Il faut également lancer et maintenir le dialogue entre les fournisseurs et les clients tout au long du processus d'approvisionnement.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	73 997 764	73 690 537	73 570 262

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
1 134,85	1 131,88	1 132,10

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Acquisition en temps opportun de biens et de services offrant un bon rapport qualité-prix en vue de soutenir l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement.	Pourcentage des contrats concurrentiels présentant un risque et une complexité de niveau 4 ou 5 pour lesquels on a recours à des surveillants de l'équité.	100 %	31/03/2017
	Pourcentage de transactions d'approvisionnement du gouvernement du Canada réalisées au moyen des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement de SPAC.	35 %	31/03/2017
	Pourcentage des contrats initiaux présentant un risque et une complexité de niveau 1 et 2, attribués dans les délais établis.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Collaborer avec le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour remplacer les avions de chasse CF-18 en se concentrant sur les options correspondant aux besoins du Canada en matière de défense.
- Donner la priorité à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale pour soutenir le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne et veiller à ce que la Marine royale canadienne soit une véritable flotte de haute mer.

- Continuer à fournir de l'expertise en matière d'approvisionnement en partenariat public-privé pour la construction, le financement, l'exploitation, l'entretien et la réhabilitation du corridor du nouveau pont Champlain, qui doit être mis en service en décembre 2018. SPAC travaille également en étroite collaboration avec l'autorité du pont Windsor-Détroit dans le cadre du projet du nouveau pont international Gordie Howe et participe à d'autres initiatives nécessitant de l'expertise en matière d'approvisionnement en partenariat public-privé.
- Continuer à offrir des services d'approvisionnement et du soutien à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) dans le cadre de son Projet de gestion des cotisations et des recettes, un projet en plusieurs étapes visant à moderniser et à optimiser les systèmes de gestion des recettes utilisés par l'ASFC pour traiter des échanges commerciaux représentant des milliards de dollars chaque année.
- Jouer un rôle clé dans la réussite du programme de financement d'infrastructures du gouvernement fédéral. Le Ministère réalisera des projets d'une valeur approximative de 1,2 milliard de dollars au nom de 13 ministères clients jusqu'en mars 2017. Ces projets incluent des travaux d'une valeur de 173,7 millions de dollars réalisés par SPAC pour améliorer les immeubles fédéraux, la route de l'Alaska, la cale sèche d'Esquimalt et le pont Alexandra dans la région de la capitale nationale.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.1.3 : Programme d'innovation Construire au Canada

Ce sous-programme aide les entreprises canadiennes à lancer leurs produits et services sur le marché. Pour ce faire, on fournit aux entreprises canadiennes des occasions de mettre à l'essai et d'évaluer leurs produits et leurs services avant leur commercialisation dans des contextes réels à l'échelle du gouvernement fédéral.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	29 807 471	39 804 612	-

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
10,01	9,97	9,97

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral appuie les produits et les services des entreprises canadiennes avant leur commercialisation.	Pourcentage du budget disponible pour les innovations jumelées à des ministères et mises à l'essai par ces derniers, par ronde d'appel de propositions.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à mettre l'accent sur les innovations écologiques et à aider les entreprises à commercialiser leurs produits et leurs services novateurs en les faisant passer du laboratoire au marché, et continuer à réduire les obstacles qui empêchent les fournisseurs de faire affaire avec le gouvernement fédéral.
- Simplifier les calendriers de l'attribution des contrats en mettant en place un processus de réception en continu et des mécanismes améliorés pour jumeler les innovations avec des ministères. Cela permettra aux innovateurs canadiens de mettre leurs innovations à l'essai et de les commercialiser plus rapidement.
- Offrir des occasions de vente supplémentaires après le contrat initial du Programme d'innovation *Construire au Canada* pour aider les innovateurs à vendre leurs innovations au même ministère ou à d'autres ministères, afin de les mettre à l'essai dans d'autres environnements ou contextes opérationnels ou d'obtenir un plus grand nombre de résultats d'essai.
- Améliorer les mécanismes utilisés pour jumeler les innovations avec des ministères chargés de la mise à l'essai en améliorant l'échange de renseignements sur les innovations disponibles et les essais réussis. Cela permettra de promouvoir de façon proactive la capacité de tierces parties à aider les ministères fédéraux à mettre à l'essai des innovations dans le cadre du Programme d'innovation *Construire au Canada*.

L'augmentation des dépenses prévues pour 2017-2018 est principalement attribuable à la fluctuation des flux de trésorerie affectés aux produits et aux services militaires dans le cadre du Programme d'innovation *Construire au Canada*. On observe une diminution des dépenses prévues pour 2018-2019, date à laquelle le programme quinquennal prendra fin. Ce programme offre aux innovateurs canadiens l'occasion de vendre leurs biens et leurs services avant leur commercialisation par l'intermédiaire d'un processus d'approvisionnement concurrentiel avec le gouvernement du Canada.

Programme 1.2 : Gestion des locaux et services immobiliers

SPAC fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des locaux à bureaux abordables et des installations à utilisation commune qui appuient l'exécution de leurs programmes et la prestation de leurs services. Le Ministère assure l'intendance de divers travaux publics, comme des immeubles, des ponts et des barrages, et de divers trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. SPAC fournit également aux ministères et organismes fédéraux et au Parlement du Canada des services immobiliers souples et économiques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	2 192 828 508	2 192 828 508	2 070 671 770	1 540 879 071

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
3 577,04	3 572,74	3 568,37

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales disposent de locaux et d'installations abordables qui respectent les normes du gouvernement.	Utilisation efficiente des locaux à bureaux, mesurée en m^2 alloué par personne.	18,4 m^2/par personne	31/03/2017
	Abordabilité des locaux à bureaux, telle que mesurée en coût ($) par m^2.	330 $/$m^2$	31/03/2017
Les organisations fédérales et le Parlement du Canada ont accès à des services immobiliers souples et économiques.	Taux de satisfaction à l'égard des appels de service signalés par l'intermédiaire du Centre national d'appels de service.	90 %	31/03/2017
	Pourcentage de tous les projets immobiliers dont la valeur est supérieure à un million de dollars qui respectent les délais, la portée et le budget établis (moyenne des indicateurs de rendement relatifs au respect des délais, du budget et de la portée).	95 %	31/03/2017
Un portefeuille immobilier qui optimise les retombées économiques et qui diminue la responsabilité à court et à long terme.	Pourcentage du budget de réfection dépensé.	82 %	31/03/2017
	Frais d'entretien et de réfection en tant que pourcentage des coûts de remplacement du portefeuille (Indice de l'état des installations).	< 10 %	31/03/2019

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Mettre en œuvre les activités prioritaires qui sont décrites dans la lettre de mandat de la ministre de SPAC, notamment en répondant aux besoins changeants en matière de biens immobiliers alors que SPAC passe de la prestation de services à la gestion des contrats axés sur le rendement par rapport à des résultats déterminés et en cherchant des moyens d'assurer une meilleure utilisation des services communs du Ministère pour accroître les gains d'efficacité à l'échelle du gouvernement.
- Continuer à fournir des locaux au coût le plus bas possible pour l'État et la population canadienne. Continuer à surveiller le pourcentage de locaux à bureaux vacants appartenant à l'État ainsi que l'intégrité de nos biens afin d'assurer un bon rapport qualité-prix pour l'État.
- Continuer à fournir un portefeuille de services immobiliers de qualité afin d'assurer une saine gestion financière pour optimiser la valeur du portefeuille immobilier fédéral.
- Continuer à offrir des services immobiliers intégrés à 98 ministères et organismes clients, en veillant à ce que nos services soient disponibles au moyen de divers mécanismes.
- Créer une stratégie de gestion des services, y compris une organisation axée sur les clients dont le mandat consiste à surveiller tous les aspects des besoins des clients en entretenant des communications continues avec ceux-ci, en améliorant la relation avec les clients et en cultivant une culture d'excellence du service.
- Soutenir le Programme accéléré d'infrastructures 2 au cours de sa deuxième année.
- Renforcer la surveillance et la gestion de nos contrats de gestion des services immobiliers en adoptant un cadre de surveillance exhaustif afin de nous assurer d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne.
- Continuer à travailler avec les clients pour mettre en œuvre les initiatives de modernisation des normes de gestion des locaux et de récupération des locaux, et pour fournir des occasions importantes d'assurer l'utilisation la plus efficace et la plus économique des installations gouvernementales. Cette démarche appuie diverses priorités gouvernementales, comme la réduction de notre empreinte environnementale globale et l'optimisation de la technologie.
- Évaluer le rendement du portefeuille et les défis et les possibilités qui y sont liés, de même que les priorités en matière d'investissement qui sont établies dans le plan du portefeuille national.
- Continuer à moderniser l'organisation immobilière en élaborant, en mettant en œuvre et en évaluant des outils, des stratégies et des processus qui permettent d'améliorer le rendement opérationnel, comme des approches novatrices de gestion du cycle de vie du répertoire de SPAC telles que la cession-bail d'immeubles à bureaux du gouvernement fédéral.
- Continuer à réaliser la vision et le plan à long terme, dont les objectifs consistent à remédier aux problèmes de détérioration des édifices du Parlement, à répondre aux besoins en locaux du Sénat et de la Chambre des communes, et à créer un environnement sécuritaire et accueillant pour les parlementaires, le personnel, les visiteurs et les touristes.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à la réhabilitation des édifices de la Cité parlementaire, à l'achèvement de divers projets dans le cadre du Programme accéléré d'infrastructures, ainsi qu'à l'optimisation des besoins en locaux et au regroupement des locaux loués par le gouvernement fédéral.

Sous-programme 1.2.1 : Locaux fédéraux

Ce sous-programme répond aux besoins en locaux des organisations fédérales, car il permet de fournir et d'entretenir un portefeuille rentable d'installations à bureaux, de biens partagés et de biens à vocation particulière (principalement des centres de conférence et de formation). Il comprend deux activités principales : la fourniture, à titre obligatoire, de locaux polyvalents et de locaux partagés, ce qui facilite l'exécution des programmes du gouvernement, et l'optimisation des investissements immobiliers, ce qui contribue directement à la fourniture de locaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	1 488 481 605	1 444 656 042	1 349 657 503

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
863	863	863

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille de biens immobiliers fédéraux qui optimise les retombées économiques.	Pourcentage des locaux à bureaux commercialisables inoccupés appartenant à l'État.	≤ 3,5 %	31/03/2017
	Pourcentage du temps où les installations demeurent opérationnelles pendant les heures normales de travail (de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi).	99 %	31/03/2017
Les organisations fédérales ont accès à des solutions abordables qui sont adaptées à leurs besoins en matière de locaux.	Abordabilité, telle que mesurée en coût ($) par personne.	6 156,43 $/personne	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Aider les clients en leur fournissant des locaux sécuritaires et accueillants en s'assurant que les installations demeurent opérationnelles pendant les heures normales de travail. Continuer à surveiller les locaux à bureaux vacants appartenant à l'État afin d'optimiser leurs avantages économiques.
- Continuer à renouveler les lieux de travail, les systèmes et les processus du gouvernement ainsi que notre façon de travailler en mettant en œuvre des projets durables, dans la mesure du possible.

- Continuer à diriger l'initiative Milieu de travail 2.0 (personnes, locaux et technologie) en créant de nouveaux milieux de travail novateurs et positifs qui adaptent nos lieux de travail actuels à l'aide de modes de travail non conventionnels. Cette initiative contribuera à rendre la fonction publique plus abordable et plus écologique en diminuant les coûts de fonctionnement par la réduction de l'empreinte environnementale et la réalisation d'économies d'énergie.
- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment en réduisant les coûts de fonctionnement par la réalisation d'initiatives d'écologisation dans l'immeuble situé au 30, rue Victoria, à Gatineau (Québec).

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'optimisation des besoins en locaux et au regroupement des locaux loués par le gouvernement fédéral, de même qu'à l'achèvement des projets connexes dans le cadre du Programme accéléré d'infrastructures.

Sous-programme 1.2.2 : Avoirs fédéraux

Ce sous-programme comprend un portefeuille diversifié d'activités et d'installations fédérales relevant de la compétence de la ministre de SPAC qui ont été regroupées à des fins de reddition de comptes : l'intendance et la gestion des principaux ouvrages techniques et quais ainsi que l'élaboration de stratégies pour leur dessaisissement; les services d'administration, de gestion des immobilisations et de location pour les unités de logement résidentiel dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut visant à faciliter la réalisation des programmes du gouvernement fédéral; les évaluations de l'ensemble des acquisitions, aliénations et transferts de biens immobiliers, ainsi que la tenue à jour des lignes directrices et des politiques s'y rattachant; l'interprétation faisant autorité des lois et des règlements qui régissent l'expropriation, et la mise en œuvre du processus d'expropriation au nom du gouvernement fédéral.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	148 298 848	75 829 848	75 829 848

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
58,60*	59,02*	59,44*

*Les nombres d'ETP des bureaux régionaux de la ministre sont inclus dans le sous-programme 1.2.2 Avoirs fédéraux. 2016-2017 : 40,02; 2017-2018 : 40,44; 2018-2019 : 40,86.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Un portefeuille de biens fédéraux qui réduit au minimum la responsabilité à court et à long terme.	Diminution du nombre de biens posant un risque élevé.	Diminution de 1	31/03/2017
	Pourcentage des ponts dont l'état structural est évalué à 4 ou plus (passable à excellent) sur une échelle normalisée de 1 à 6.	100 %	31/03/2017
	Pourcentage des barrages respectant les exigences relatives à la stabilité selon des critères normalisés.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Assurer la saine intendance et la saine gestion des avoirs fédéraux en réinvestissant beaucoup de capital de manière continue dans sept de nos ponts, barrages et biens liés au transport importants, dans le cadre d'activités de remplacement ou de réhabilitation comme les travaux en cours sur la route de l'Alaska.
- Achever la dernière phase du programme quinquennal de réhabilitation, qui a commencé après l'annonce du budget de 2012 et qui permettra d'investir un montant de 320,2 millions de dollars dans des travaux de réparation et de rénovation partout au Canada.
- Continuer à élaborer des plans d'intendance à long terme pour chaque bien en étudiant les solutions de dessaisissement ou de partenariat, afin de régler les problèmes de responsabilité liés à ce portefeuille.
- Continuer à offrir des services de haut niveau, sous forme de locaux sécurisés et de soutien administratif, aux représentants élus ainsi qu'à la population canadienne lorsqu'ils exécutent leurs activités du gouvernement du Canada à l'extérieur du Secteur de la capitale nationale, tout en cherchant de manière continue des occasions de rationaliser les dépenses et l'administration.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement de la phase II des projets d'ouvrages techniques (p. ex. barrages, ponts et quais) ainsi qu'à l'achèvement des projets connexes dans le cadre du Programme accéléré d'infrastructures.

Sous-programme 1.2.3 : Services immobiliers

Ce sous-programme fournit des services immobiliers, sur la base des honoraires à l'acte, aux programmes des Locaux fédéraux, des Avoirs fédéraux et de la Cité parlementaire de SPAC ainsi qu'à d'autres ministères.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	2 600 000	2 600 000	2 600 000

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
2 528,4*	2 528,4*	2 528,4*

*Les activités facturables de la Direction générale de la Cité parlementaire qui sont effectuées par 295 ETP sont incluses dans le total d'ETP du sous-programme 1.2.3 Services immobiliers.

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales et le Parlement du Canada ont accès à des services immobiliers souples et économiques.	Pourcentage des projets immobiliers d'une valeur supérieure à un million de dollars qui respectent les délais.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage des projets immobiliers d'une valeur supérieure à un million de dollars qui respectent le budget.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage des projets immobiliers d'une valeur supérieure à un million de dollars qui respectent la portée.	95 %	31/03/2017
	Dollars dépensés dans le secteur privé pour chaque dollar dépensé par SPAC pour du travail facturable/Mise à contribution accrue du secteur privé (combinaison).	≥ 12 $	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Renforcer davantage sa position en tant que centre d'expertise en matière de biens immobiliers et réaliser ses projets en respectant les délais, le budget et la portée, afin de répondre aux besoins des clients et d'accroître leur niveau de satisfaction.
- Tirer profit des renseignements organisationnels des ministères clients en travaillant en collaboration avec eux pour établir des partenariats et des relations d'affaires fiables. Continuer à rechercher et à étudier des solutions pour permettre au Ministère d'améliorer ses normes de service afin de renforcer son engagement concernant l'excellence du service dans le cadre de sa Stratégie de service à la clientèle.
- Poursuivre la mise en œuvre du cadre de surveillance des biens immobiliers, qui est fondé sur les résultats relatifs au rendement, pour assurer la conformité ainsi que favoriser, de manière continue, l'amélioration et les gains d'efficacité.
- Continuer à faire appel au secteur privé et à évoluer en tant qu'organisation qui passe de la prestation de services à la gestion de contrats axés sur le rendement par rapport à des résultats déterminés afin d'offrir des services immobiliers économiques et de qualité.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.2.4 : Paiements en remplacement d'impôts

Ce sous-programme permet d'administrer le Programme des paiements versés en remplacement d'impôts pour le compte du gouvernement du Canada en versant des paiements aux autorités taxatrices, en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*. Les autorités taxatrices tirent profit de ces paiements, qui reconnaissent les services qu'elles fournissent relativement aux biens immobiliers fédéraux situés sur leur territoire.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	5 647 717	5 647 717	5 647 717

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
48	43	38

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les autorités taxatrices locales reçoivent des paiements justes, équitables et prévisibles au nom du gouvernement du Canada en guise de contribution aux coûts des administrations municipales.	Pourcentage des biens immobiliers pour lesquels les autorités taxatrices ont accepté leur paiement en remplacement d'impôts sans demander d'examen.	99 %	31/03/2017
	Pourcentage des paiements en remplacement d'impôts de l'année d'imposition qui ont été versés avant le 31 mars.	90 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

Le gouvernement du Canada participe au financement des coûts des administrations locales dans les collectivités où il possède des biens immobiliers. Le gouvernement du Canada n'est pas assujetti à l'impôt en vertu de la *Loi constitutionnelle*; il verse donc des paiements volontaires en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*.

SPAC accomplira ce qui suit :

- Poursuivre la mise en œuvre d'un modèle organisationnel de gestion des biens immobiliers dans le cadre du Programme des paiements versés en remplacement d'impôts, lequel modèle instaure une approche moderne de gestion du programme et de gestion du portefeuille.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.2.5 : Cité parlementaire

Ce sous-programme fournit des locaux à bureaux et à usage particulier essentiels qui appuient l'exécution des programmes et la prestation des services au Parlement du Canada. Les locaux sont définis comme les immeubles occupés en majorité par le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement, ainsi que les terrains connexes, les baux requis, y compris les locaux transitoires et les immeubles réhabilités dans le cadre de la vision et du plan à long terme nécessaires pour appuyer leur travail (les bureaux de circonscription sont exclus).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	510 811 172	504 657 961	105 997 801

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
59,5	62	63

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les projets de réhabilitation et de reconstruction préservent le patrimoine culturel et physique de la Cité parlementaire.	Pourcentage des grands projets d'immobilisations d'une valeur supérieure à un million de dollars qui respectent les délais.	90 %	31/03/2017
	Pourcentage des grands projets d'immobilisations d'une valeur supérieure à un million de dollars qui respectent la portée.	90 %	31/03/2017
	Pourcentage des grands projets d'immobilisations d'une valeur supérieure à un million de dollars qui respectent le budget.	90 %	31/03/2017
Les parlementaires ont les outils nécessaires pour exécuter leurs activités parlementaires 24 heures sur 24.	Nombre d'heures par année où les services essentiels de gestion immobilière ne sont pas fournis pour assurer les activités continues du Parlement.	Au plus 48 heures par année	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC réalisera des travaux dans les principaux édifices de la Cité parlementaire :

- **Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest**[xv] – Les travaux de maçonnerie et de réfection de la toiture seront achevés. Les travaux à l'intérieur de l'édifice et la construction du bâtiment intercalaire dans la cour, de même que l'installation de son toit de verre, se poursuivront. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour la fin de 2017, devrait être terminé à environ 85 % d'ici le 31 mars 2017.
- **Centre d'accueil des visiteurs – phase 1** – Les travaux de construction se poursuivront comme prévu. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour la fin de 2017, devrait être terminé à environ 80 % d'ici le 31 mars 2017.

- **Réhabilitation de l'édifice Wellington**[xvi] – Les travaux de construction devraient être achevés au printemps 2016 et les occupants devraient emménager dans l'édifice à l'automne 2016, après la mise en service définitive de l'édifice.
- **Centre de conférences du gouvernement**[xvii] – Les travaux de construction se poursuivront et l'accent sera mis sur la modernisation de la structure intérieure et l'amélioration des mesures de protection parasismiques. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 2018, devrait être terminé à environ 45 % d'ici le 31 mars 2017.
- **Réhabilitation des murs extérieurs de l'aile de 1867 de l'édifice de l'Est**[xviii] – L'avant-projet sera achevé et les travaux de construction commenceront au début de 2017. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 2022, devrait être terminé à environ 20 % d'ici le 31 mars 2017.
- **Édifice du Centre – Planification de la conception préalable**[xix] – La définition des exigences du projet continuera d'être peaufinée. L'attribution du contrat de gestion de la construction et du contrat de l'expert-conseil principal doit encore être approuvée.
- **Réfection de l'édifice du Centre** – La réparation des tours de ventilation (maçonnerie, toiture, fenêtres et persiennes) et la réhabilitation de la maçonnerie et de la toiture du pavillon de la terrasse de l'Est, y compris l'amélioration d'une partie des mesures de protection parasismiques, devraient être achevées à la fin de l'automne 2016.
- **Réfection de l'édifice de la Confédération**[xx] – La réparation des fenêtres devrait être achevée à l'été 2016. La réfection de l'édifice sera terminée à environ 30 % d'ici le printemps 2017.
- **Réfection des terrains du Parlement**[xxi] – La phase 3 de la réhabilitation du mur du périmètre Nord devrait être achevée d'ici l'automne 2016. Les projets relatifs aux appareils d'éclairage sur la Colline du Parlement se poursuivront tout au long de l'année.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement du projet de réhabilitation de l'édifice Wellington en 2016-2017 et du projet de réhabilitation de l'édifice de l'Ouest en 2017-2018.

Sous-programme 1.2.6 : Opérations du Cap-Breton

Ce sous-programme désigne SPAC en tant que responsable des Opérations du Cap-Breton, ce qui comprend la gestion globale des obligations résiduelles de l'ancienne Société de développement du Cap-Breton (SDCB) de même que le portefeuille immobilier de l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton (SECB). Les obligations résiduelles comprennent la gestion des avantages postérieurs à l'emploi des anciens employés de la SDCB, y compris les mineurs, ainsi que des obligations liées au contrôle et à la surveillance des biens fonciers ayant subi des impacts environnementaux et à la gestion de l'eau d'exhaure. Ce sous-programme englobe également les activités de gestion foncière visant les biens transférés de la SECB, dont l'administration et l'aliénation des biens excédentaires.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	36 989 166	37 280 202	1 146 202

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
19,54	17,52	16,53

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Saine administration des programmes des avantages postérieurs à l'emploi fournis aux anciens employés de la SDCB.	Pourcentage des paiements de prestations versés dans les délais prescrits.	100 %	31/03/2017
À long terme, un portefeuille de biens fédéraux qui permet de réduire au minimum les passifs financiers et environnementaux à court et à long terme.	Pourcentage du portefeuille pour lequel une stratégie a été élaborée, c.-à-d. maintien dans le portefeuille, aliénations prioritaires, etc.	100 %	31/03/2017
	Pourcentage des aliénations de priorité 1 réalisées.	25 %	31/03/2017
	Pourcentage des sites de traitement de l'eau d'exhaure et des sites assainis qui respectent les lignes directrices environnementales établies.	75 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

Dans le budget de 2014, le gouvernement du Canada a annoncé la dissolution de la SECB et la répartition des responsabilités de celle-ci entre l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et TPSGC (maintenant SPAC). Les anciennes obligations relatives aux avoirs immobiliers, à l'assainissement environnemental des anciens sites miniers et aux ressources humaines de l'ancienne SDCB sont maintenant intégrées au portefeuille de biens et de responsabilités de SPAC.

SPAC accomplira ce qui suit :

- Intégrer complètement les trois secteurs d'activité de la SECB, qui ont été transférés, à la gouvernance régionale et ministérielle de SPAC d'ici 2016-2017.
- Appliquer les principes de saine gestion pour l'administration et la tenue à jour de manière continue d'un portefeuille complexe et diversifié de 4 900 hectares, y compris la planification responsable du dessaisissement qui tient compte des obligations de diligence raisonnable liées aux consultations des groupes autochtones et communautaires et aux évaluations environnementales, et qui atténue les problèmes liés à la responsabilité.
- Assurer la saine intendance des obligations existantes liées aux ressources humaines de l'ordre de 30 millions de dollars (2014-2015) et d'un solde de la responsabilité à long terme au 31 mars 2014 de 239,75 millions de dollars, dont la responsabilité liée à l'administration des avantages postérieurs à l'emploi et des programmes existants pour les anciens mineurs, en particulier le Programme d'encouragement à la retraite anticipée et le Programme de subvention du charbon domestique.
- Assurer une saine intendance des obligations environnementales associées à l'historique des mines de charbon, notamment prélever et traiter l'eau d'exhaure contaminée, gérer les sites assainis (îlots miniers) qui exigent une surveillance continue, et gérer les terres des Opérations du Cap-Breton sujettes à l'affaissement en raison du chantier minier précédent.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable au plan d'entreprise définitif de la SECB, établi avant sa dissolution, pour lequel un financement a été accordé jusqu'en 2017-2018.

Programme 1.3 : Receveur général du Canada

Ce programme gère les opérations du Trésor fédéral, produit les Comptes publics et tient à jour les comptes du Canada. Il fournit aux ministères fédéraux, sur une base facultative, un système de gestion des finances et du matériel et un service de paiement de factures.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	106 647 604	106 647 604	106 227 619	106 211 429

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
289,04	289,04	289,04

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Émission en temps opportun et d'une manière efficace de tous les paiements provenant du gouvernement, et présentation de fichiers de détails sur les dépôts et de rapports sur la comptabilité centrale.	Pourcentage des paiements émis par dépôt direct.	90 %	31/03/2017
	Publication sur le Web des Comptes publics du Canada dans les 24 heures suivant leur dépôt à la Chambre des communes.	100 %	31/12/2016
	Coût moyen par paiement.	0,33 $	31/03/2017
	Pourcentage de rapprochements des dépôts au compte du Trésor réalisés dans les deux jours ouvrables.	95 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Exercer les fonctions essentielles à sa mission : gérer les opérations du Trésor fédéral en émettant et en réglant plus de 313 millions de paiements fédéraux et provinciaux annuels, et en percevant les recettes pour le compte de tous les ministères, ce qui équivaut à plus de 2,3 billions de dollars en flux de trésorerie; tenir à jour les comptes du Canada; produire les états mensuels des opérations financières du gouvernement et préparer chaque année les Comptes publics du Canada; améliorer les systèmes qui permettent d'exercer ces fonctions afin de tenir compte des changements apportés au contexte opérationnel.
- Continuer à examiner la prestation des services et les systèmes connexes afin d'offrir aux clients des services de trésorerie du receveur général modernes et de grande qualité, tout en assurant une saine intendance de la trésorerie au nom du gouvernement.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.3.1 : Intendance du Trésor et des comptes du Canada

Ce sous-programme vise à assurer l'intégrité du Trésor et des comptes du Canada au nom de la population canadienne (réception, transfert, intendance et décaissement de fonds publics, remboursement et règlement de tous les paiements, production des comptes publics et des états mensuels des opérations financières), ainsi qu'à élaborer et tenir à jour les systèmes de gestion de trésorerie, de comptabilité et d'établissement de rapports du receveur général.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	105 557 360	105 136 232	105 118 875

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
280,06	280,06	280,06

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
L'intégrité du Trésor et des comptes du Canada est préservée au nom de la population canadienne.	Nombre de problèmes soulevés lors de la vérification annuelle des Comptes publics par le Bureau du vérificateur général par rapport aux fonctions du receveur général relatives au Trésor et aux comptes du Canada.	0	31/03/2017
	Pourcentage des instructions de règlement envoyées quotidiennement à la Banque du Canada pour toutes les sorties de fonds du Trésor, conformément au calendrier.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage des paiements émis par le receveur général dans les délais prescrits.	99,99 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Conformément au mandat du receveur général, produire le Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale et les états mensuels des opérations financières du gouvernement en travaillant en collaboration avec les ministères et les organismes centraux, et en maintenant une connaissance approfondie des concepts et des pratiques de comptabilité financière.
- Préparer et publier les Comptes publics du Canada, lesquels comprennent les états financiers consolidés vérifiés du gouvernement du Canada, selon le mandat du receveur général. Ces états sont préparés conformément aux pratiques, politiques, règlements et procédures établis en matière d'établissement de rapports opérationnels.

- Poursuivre l'Initiative de modernisation de la fonction de receveur général, qui vise à transformer les processus et les systèmes de trésorerie et de comptabilité, et les services connexes offerts aux ministères client et, en fin de compte, à la population canadienne. En 2016-2017, le Ministère achèvera la planification de l'Initiative, y compris l'élaboration de modèles conceptuels et architecturaux, d'analyses de rentabilisation de la transformation des systèmes et d'un cadre de rendement, et commencera la mise en œuvre d'une solution novatrice (gestion de la divulgation de SAP) et d'un plan de gestion du changement et de la mobilisation.
- Continuer de faire progresser son initiative de modernisation en vue de cibler des occasions d'améliorer les fonctions, les processus et les systèmes du Ministère afin de mieux servir la population canadienne, les entreprises et les ministères fédéraux. Ces occasions consistent notamment en ce qui suit : travailler avec l'Association canadienne des paiements et les institutions financières à l'égard des exigences opérationnelles requises pour accélérer les paiements, améliorer les renseignements sur la remise de paiements, augmenter les taux de dépôt direct en facilitant l'inscription à celui-ci pour la population canadienne, accroître les données disponibles grâce au portail de données ouvertes, et mettre en œuvre une nouvelle solution pour l'établissement de rapports centralisé et une nouvelle application moderne pour la publication des Comptes publics du Canada.
- Continuer de mobiliser les ministères fédéraux, les institutions financières et les associations au moyen d'activités de promotion et d'inscription, par l'entremise du receveur général, afin de favoriser une diminution des chèques utilisés par le gouvernement et une augmentation du recours au dépôt direct.
- Continuer de renforcer son engagement des exercices antérieurs visant à accroître, lorsque cela est possible, l'inscription au dépôt direct international au lieu du recours aux chèques, avec le soutien de son fournisseur de services à l'étranger et par l'entremise du receveur général.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.3.2 : Services du receveur général

Ce sous-programme fournit aux ministères et organismes, sur une base facultative, des services de paiement de factures, et assure l'exploitation d'un système ministériel facultatif de gestion des finances et du matériel.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	1 090 244	1 091 387	1 092 554

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
8,98	8,98	8,98

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services facultatifs en temps opportun liés aux paiements de factures.	Pourcentage de temps où les services de paiement de factures sont fournis dans les délais établis.	98 %	31/03/2017
Services facultatifs en temps opportun liés à un système ministériel de gestion des finances et du matériel.	Pourcentage de temps où les services relatifs au Système ministériel commun de gestion des finances et du matériel sont fournis selon les ententes avec les clients.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à donner accès à des services facultatifs de paiement des factures par imagerie et à un système ministériel de gestion financière.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Programme 1.4 : Programmes et services d'intégrité

Ce programme assure, en temps opportun, l'exécution de programmes et la prestation de services spécialisés de haute qualité et accessibles au gouvernement du Canada pour appuyer une gestion et des opérations saines, prudentes et éthiques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	15 184 073	15 184 073	15 184 073	15 184 073

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
368,40	368,05	368,05

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Programmes et services d'intégrité de haute qualité en temps opportun qui favorisent l'équité, l'ouverture et la transparence des opérations gouvernementales.	Nombre de ministères qui appliquent le Régime d'intégrité.	140	31/03/2017
	Pourcentage des demandes de vérification de la fiabilité simples traitées dans un délai de sept jours ouvrables.	85 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Mettre en œuvre le Régime d'intégrité dans l'ensemble du gouvernement et mettre en place une structure de gouvernance pangouvernementale afin d'assurer la facilité de mise en œuvre du Régime et le respect de celui-ci.
- Continuer à fournir une assurance indépendante selon laquelle les activités gouvernementales surveillées sont réalisées de manière équitable, ouverte et transparente en embauchant des surveillants de l'équité indépendants pour observer l'ensemble ou une partie des activités ministérielles.
- Continuer à simplifier les procédures en vue d'améliorer le rendement par rapport aux normes de service dans le cadre du Programme de garantie contractuelle et du Programme des marchandises contrôlées.
- Promouvoir l'expertise du Groupe de la gestion juricomptable dans l'ensemble du gouvernement en vue d'une amélioration de l'efficience.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.4.1 : Garantie contractuelle

Ce sous-programme appuie le programme du gouvernement en matière de sécurité nationale et d'économie en protégeant les biens et les renseignements de nature délicate du gouvernement du Canada et des gouvernements étrangers confiés à des entreprises du secteur privé par l'entremise de marchés du gouvernement, en évaluant les risques, en accordant des attestations de sécurité, en inspectant des entreprises du secteur privé et leurs employés, ainsi qu'en négociant et en administrant des ententes de sécurité industrielle bilatérales à l'échelle internationale.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	8 080 743	8 080 743	8 080 743

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
234	234	234

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Attestations de sécurité en temps opportun favorisant la protection des biens et des renseignements du gouvernement du Canada.	Pourcentage de réponses aux demandes d'attestation de sécurité du personnel réalisées dans un délai de 75 jours ouvrables.	80 %	31/03/2017
	Pourcentage des demandes de vérification de la fiabilité complexes traitées dans un délai de 120 jours ouvrables.	85 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à moderniser, à transformer et à simplifier les opérations du Programme de garantie contractuelle en procédant à un examen des processus opérationnels et en stabilisant les systèmes de TI existants. On prévoit ainsi que les niveaux de service s'amélioreront.
- Soutenir la Stratégie de service à la clientèle en offrant davantage d'activités de formation à nos divers clients, en ayant recours à des outils de formation automatisés, et en renforçant nos partenariats avec les principaux organismes responsables de la sécurité.
- Améliorer les occasions commerciales au sein des secteurs de la défense et de la sécurité en négociant des accords de sécurité bilatéraux avec les pays revêtant une importance stratégique.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.4.2 : Marchandises contrôlées

Ce sous-programme, par l'entremise de l'inscription et de l'inspection des particuliers et des entreprises du secteur privé en position de posséder, d'examiner ou de transférer des marchandises contrôlées, permet de réduire les risques de prolifération de biens tactiques et stratégiques, et contribue à renforcer les contrôles commerciaux du Canada en matière de défense, et appuie les intérêts du Canada en matière de sécurité à l'échelle nationale et internationale.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	4 064 957	4 064 957	4 064 957

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
51	51	51

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des certificats sont fournis en temps opportun afin de s'assurer que les marchandises contrôlées sont protégées pendant qu'elles sont sous la garde d'entreprises du secteur privé.	Pourcentage des certificats d'inscription émis dans un délai de 32 jours ouvrables.	80 %	31/03/2017
	Pourcentage des entreprises en conformité avec le *Règlement sur les marchandises contrôlées* dès la première inspection.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Effectuer des inspections fondées sur le risque et des évaluations de sécurité, et prendre des mesures d'application de la loi opportunes et appropriées à l'égard des entreprises et des particuliers.
- Continuer à simplifier les procédures afin d'améliorer le rendement par rapport aux normes de service et de réduire le fardeau administratif pour les clients, notamment en mettant en place un outil d'auto-apprentissage en ligne pour administrer la formation destinée aux représentants désignés des entreprises inscrites.
- Obtenir du financement pour ce programme durable à long terme afin de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de renforcement de la sécurité.
- Achever la mise en œuvre du nouveau système d'information pour le Programme des marchandises contrôlées afin d'appuyer les modifications apportées à ce programme, d'améliorer la prestation des services et d'alléger le fardeau administratif pour les clients.

- Améliorer l'efficacité du Programme des marchandises contrôlées en établissant des partenariats plus solides avec les partenaires des secteurs de la sécurité et du renseignement, des évaluations améliorées qui mettent davantage l'accent sur les activités à risque élevé, et de la formation spécialisée pour le personnel du Programme.
- Maintenir la collaboration avec l'industrie par l'intermédiaire des activités du comité sur la mobilisation de l'industrie.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.4.3 : Services de juricomptabilité

Ce sous-programme offre des services de juricomptabilité à diverses instances gouvernementales au Canada et à l'étranger et aux organismes d'application de la loi, ainsi que des services de poursuite dans le cadre d'enquêtes criminelles comportant un volet financier. Ces services appuient les enquêtes policières, les poursuites et, par conséquent, les systèmes de justice pénale canadiens et internationaux en offrant des conseils spécialisés, des rapports de juricomptabilité et le témoignage d'experts sur les aspects financiers des enquêtes criminelles de manière objective, indépendante et non technique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	2 690 144	2 690 144	2 690 144

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
41,40	41,05	41,05

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Une expertise juricomptable, des témoignages d'experts et des services conseils de qualité sont disponibles, en temps opportun, aux clients internes et externes, aux autres ordres de gouvernement et aux gouvernements étrangers.	Pourcentage des clients satisfaits des services.	85 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à offrir des services de juricomptabilité à diverses instances gouvernementales au Canada et à l'étranger et aux organismes d'application de la loi, ainsi que des services de poursuite dans le cadre d'enquêtes criminelles comportant un volet financier.
- Promouvoir l'expertise du Groupe de la gestion juricomptable dans l'ensemble du gouvernement en faisant ce qui suit :
  - présenter des exposés sur les services offerts aux divers organismes d'application de la loi qui sont actuellement des clients du Groupe de la gestion juricomptable (p. ex. la GRC et certains organismes provinciaux et municipaux);
  - élargir les services offerts aux divers organismes gouvernementaux comme le Secteur de la sécurité industrielle (y compris la Direction des marchandises contrôlées et la Division des inspections et des enquêtes), le groupe de l'intégrité, etc;
  - présenter des exposés et promouvoir nos services auprès des organismes gouvernementaux et des organismes locaux d'application de la loi qui ne sont actuellement pas des clients du Groupe de la gestion juricomptable.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.4.4 : Cadre d'intégrité

Ce sous-programme assure la responsabilisation et l'intégrité des activités d'approvisionnement et des transactions immobilières de SPAC. Le Cadre d'intégrité comprend des politiques, des procédures et des mesures de gouvernance qui permettent de s'assurer que le Ministère fait affaire avec des fournisseurs qui respectent la loi et agissent en toute intégrité. Ce sous-programme fournit également des services de vérification des bases de données sur l'intégrité afin de veiller à ce que les fournisseurs respectent le Cadre d'intégrité. Ces vérifications sont également effectuées au nom d'autres ministères avec lesquels SPAC a conclu des protocoles d'entente.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	227 866	227 866	227 866

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
30	30	30

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des services opportuns qui appuient l'intégrité des activités d'approvisionnement et des transactions immobilières en veillant à ce que SPAC fasse affaire avec des fournisseurs qui respectent la loi et agissent en toute intégrité.	Pourcentage des vérifications qui ont été effectuées en quatre heures.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

Il est à noter que le Régime d'intégrité à l'échelle du gouvernement est entré en vigueur le 3 juillet 2015 pour remplacer l'ancien Cadre d'intégrité.

SPAC accomplira ce qui suit :

- Veiller à ce que le nouveau Régime d'intégrité soit mis en œuvre et à ce qu'il soit appliqué à tous les contrats pertinents et à toutes les transactions immobilières à l'échelle du gouvernement par la conclusion de protocoles d'entente avec les ministères et organismes, y compris avec ceux qui ne sont pas tenus d'adopter le Régime.
- Offrir des services de vérification de l'intégrité en temps opportun à SPAC et à d'autres ministères en respectant la norme de service établie, tout en cherchant à améliorer le processus général.
- Communiquer avec les fournisseurs, les associations de l'industrie et les tiers pour s'assurer qu'ils comprennent tous le nouveau Régime d'intégrité et qu'une approche uniforme est adoptée pour déterminer l'inadmissibilité.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.4.5 : Surveillance de l'équité et gestion des conflits d'ordre commercial

Ce sous-programme garantit l'équité, l'ouverture et la transparence d'activités ministérielles sélectionnées grâce à l'embauche de surveillants de l'équité indépendants qui observent une partie ou l'ensemble d'une activité ministérielle. Le Programme de gestion des conflits d'ordre commercial offre des services de prévention des conflits et de règlement extrajudiciaire des conflits aux entrepreneurs, aux autres ministères et aux employés de SPAC lorsque SPAC est l'autorité contractante.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	120 363	120 363	120 363

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
12	12	12

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des services opportuns et de qualité offerts par des tiers indépendants garantissent que les activités de SPAC sont menées avec équité, ouverture et transparence.	Pourcentage des réponses aux demandes initiales pour les services de surveillance de l'équité fournies dans un délai de deux jours ouvrables.	85 %	31/03/2017
	Pourcentage des clients satisfaits des services fournis par la Direction de la surveillance de l'équité.	85 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Renforcer l'évaluation de la surveillance de l'équité en intégrant les processus de gestion des risques en matière d'approvisionnement du Ministère et la *Politique sur la surveillance de l'équité* mise à jour.
- Faire connaître le programme de surveillance de l'équité à la collectivité de l'approvisionnement et à l'industrie en mettant en œuvre une stratégie de marketing.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Programme 1.5 : Administration de la paye et des pensions fédérales

Ce programme fournit aux organisations fédérales des systèmes et des processus centraux fiables pour l'administration de la paye et des pensions. Les services d'administration de la paye et des pensions permettent à SPAC de s'assurer que les employés et les pensionnés du gouvernement du Canada reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	81 761 681	81 761 681	83 952 459	80 274 545

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
1 559,08	1 559,08	1 559,08

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les employés reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et à des processus centraux fiables et efficients.	Pourcentage du traitement exact et en temps opportun de la paye du gouvernement selon le calendrier.	100 %	31/03/2017
	Coût pour SPAC, par compte, de l'administration des systèmes de paye et des processus connexes pour tous les fonctionnaires fédéraux (administration).	105 $	31/03/2017
	Coût pour SPAC, par compte, de la prestation des services du Centre des services de paye (réception).	314 $	31/03/2017
Les retraités reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et à des processus centraux fiables et efficients.	Pourcentage du traitement exact et en temps opportun des paiements de pension selon le calendrier.	100 %	31/03/2017
	Coût, par compte, de l'administration du régime de pensions de retraite de la fonction publique et du régime de pensions de la Gendarmerie royale du Canada dans l'ensemble du gouvernement.	178 $ (régime de pensions de retraite de la fonction publique) et 156 $ (régime de pensions de la Gendarmerie royale du Canada)	31/03/2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Voir à ce que les nouvelles lois, politiques et conventions collectives touchant les employés continuent à être mises en œuvre dans les délais requis, et à ce que les employés et les retraités reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus grâce à des systèmes et à des processus centraux fiables et efficients.
- Achever les initiatives de transformation en cours, qui permettront de moderniser les systèmes, d'améliorer les processus, d'accroître les capacités de libre-service et de fournir aux clients des services d'administration de la paye et des pensions durables et de qualité. Ces initiatives sont harmonisées avec l'engagement du Ministère à renouveler son offre de services dans le cadre de la Stratégie de service à la clientèle et avec les nouvelles orientations stratégiques du gouvernement.

La fluctuation des dépenses prévues est principalement attribuable à l'aménagement du nouvel immeuble du Centre des services de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, lequel devrait être achevé en 2017-2018.

Sous-programme 1.5.1 : Paye

Ce sous-programme administre les processus liés à la paye et aux avantages sociaux pour le compte de la fonction publique du Canada et d'autres organisations, conformément aux conventions collectives, aux politiques sur la rémunération et aux protocoles d'entente. L'administration de la paye et des avantages sociaux consiste, entre autres, à élaborer et à fournir des services, des processus et des systèmes, ainsi qu'à donner des renseignements, de la formation et des conseils aux conseillers en rémunération. Pour la plupart des ministères qui utilisent le système de gestion des ressources humaines accrédité par le gouvernement (*PeopleSoft*), SPAC fournit aussi tous les services de rémunération.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	68 762 714	71 828 293	68 147 340

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
767,99	767,99	767,99

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les transactions sont traitées dans le système de paye à temps.	Pourcentage des transactions de paye de la fonction publique traitées par le Centre des services de paye dans les délais prescrits.	95 %	31/03/2017
Des conseils sur la paye sont fournis en temps opportun aux conseillers en rémunération.	Pourcentage des avis de paye produits dans les délais établis.	95 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Terminer le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye, qui fait partie de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, en effectuant le deuxième déploiement de Phénix (nouvelle solution de paye du gouvernement du Canada) en avril 2016. En plus de veiller à la réussite du déploiement en avril, l'équipe de projet fera en sorte que le soutien en service soit en place pour la transition vers les opérations, réalisera les activités de clôture du projet pour examiner les objectifs de ce dernier et les engagements du Conseil du Trésor, et verra à ce que des processus soient en place dans le cadre des activités pour mesurer et surveiller les résultats un an après l'achèvement de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye.
- Assurer un soutien pour la construction de l'immeuble définitif du Centre des services de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.
- Continuer à améliorer le service à la clientèle dans le cadre des opérations de la paye (y compris la planification des améliorations à apporter aux capacités de libre-service), et cibler les possibilités de réduire davantage la consommation de papier pour les produits de la paye afin de favoriser l'écologisation des opérations gouvernementales.
- La diminution des dépenses prévues pour 2016-2017 est attribuable à l'achèvement de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, qui consiste à clore le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye en avril 2016, le Projet de regroupement des services de paye ayant déjà été clos en décembre 2015.
- Continuer à collaborer avec le ministère de la Défense nationale aux activités de définition de projet afin de mettre en œuvre une solution de paye pour ses employés (Force régulière et Force de réserve), en tirant profit de Phénix.

La fluctuation des dépenses prévues est principalement attribuable à l'aménagement du nouvel immeuble du Centre des services de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, lequel devrait être achevé en 2017-2018.

Sous-programme 1.5.2 : Pensions

Ce sous-programme administre les régimes de pensions et les avantages sociaux pour le compte du gouvernement du Canada. L'administration des pensions consiste, entre autres, à élaborer et à fournir des services, des processus et des systèmes, à donner des renseignements et des conseils aux employés et aux pensionnés, et à communiquer avec ceux-ci. Ainsi, SPAC peut administrer les pensions conformément aux lois et aux politiques applicables.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	12 998 967	12 124 166	12 127 205

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
791,09	791,09	791,09

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les transactions sont traitées dans le système de pensions à temps.	Pourcentage des transactions liées aux pensions traitées dans les délais prescrits.	95 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Achever la migration de l'administration du régime de pensions des Forces armées canadiennes vers le Ministère dans le cadre de l'Initiative de transformation de l'administration des pensions en tirant profit de la solution de pensions actuelle du gouvernement du Canada. Au total, 230 employés du ministère de la Défense nationale seront déployés au sein du Ministère; avec les 40 administrateurs de régimes de pensions existants, ils feront partie intégrante du nouveau bureau satellite du Centre des pensions du gouvernement du Canada, qui sera situé à Ottawa.
- Poursuivre l'optimisation de la nouvelle solution de pensions afin d'accroître la qualité et la quantité des services tout en améliorant l'efficience et l'efficacité du programme; offrir des options de libre-service étendues aux employés et aux retraités; réduire la consommation de papier pour les produits de pensions afin de favoriser l'écologisation des opérations gouvernementales.

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à l'achèvement du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions des Forces armées canadiennes (mars 2017), dans le cadre de l'Initiative de transformation de l'administration des pensions.

Programme 1.6 : Gestion linguistique et services connexes

Ce programme définit le Bureau de la traduction de SPAC comme étant un intervenant clé dans l'infrastructure de prestation de services du gouvernement fédéral. Le Bureau, seul fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre des services de traduction, de révision, d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, aux tribunaux ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux. Il est aussi l'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie et a reçu le mandat d'élaborer des normes terminologiques pour garantir des communications claires, uniformes et de qualité au sein du gouvernement. Le programme Gestion linguistique et services connexes découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	60 707 474	60 707 474	60 530 122	60 968 580

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
1 124,65	1 053,65	987,65

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement du Canada bénéficie de services linguistiques de qualité et efficients en temps opportun à l'appui de l'utilisation des deux langues officielles dans le cadre de ses activités et de ses communications avec les Canadiens et les Canadiennes dans la langue officielle de leur choix.	Pourcentage des documents traduits et révisés pour le Parlement dans les délais convenus.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage des clients satisfaits des services fournis par le Bureau de la traduction.	85 %	31/03/2017
	Coût du mot des services linguistiques.	0,37 $	31/03/2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Contribuer à la démocratie canadienne en fournissant des services de traduction, d'interprétation et de terminologie exemplaires et de grande qualité au Parlement et aux ministères et organismes fédéraux 24 heures sur 24, sept jours sur sept.
- Encourager le bilinguisme de la fonction publique en mettant en place et en offrant la traduction automatique et d'autres outils et services pour aider les fonctionnaires à communiquer et à utiliser les deux langues officielles.
- Explorer des façons d'optimiser l'utilisation des technologies linguistiques dans une plateforme de données ouvertes et tirer parti du pouvoir des médias sociaux et d'autres technologies de pointe, y compris l'externalisation ouverte, en vue de réduire les coûts pour les clients et d'accroître la rapidité des services.

- Renforcer son partenariat avec le secteur privé, appuyer l'industrie langagière nationale et simplifier les processus d'approvisionnement.
- À titre de chef de file et de pionnier dans l'établissement d'un effectif virtuel, former les gestionnaires et les employés et leur fournir les éléments nécessaires pour réussir dans ce nouvel environnement et collaborer avec les universités pour mettre en place de nouvelles façons de communiquer au moyen des technologies numériques et mobiles et des médias sociaux.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.6.1 : Programme de normalisation terminologique

À titre d'autorité de l'administration fédérale en matière de normalisation terminologique et des services linguistiques, le Bureau de la traduction a le mandat d'établir, de normaliser et de diffuser la terminologie pour l'ensemble de la fonction publique. À ce titre, ce sous-programme a pour objectif d'établir des normes terminologiques et linguistiques de façon à favoriser la cohérence et la qualité des communications du gouvernement avec la population canadienne, à optimiser la gestion de l'expertise terminologique de l'appareil gouvernemental et à démontrer la richesse collective du savoir linguistique et terminologique au Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	11 003 049	10 766 909	10 610 852

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
64,13	62,13	60,63

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les institutions fédérales, le gouvernement du Canada et la population canadienne bénéficient de services terminologiques efficients, normalisés et de qualité en temps opportun.	Pourcentage de conformité des fiches terminologiques publiées dans TERMIUM Plus® respectant les normes de qualité et de méthodologie.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage de respect du délai d'un jour ouvrable pour répondre aux demandes terminologiques reçues par le service de dépannage terminologique.	95 %	31/03/2017
	Coût unitaire direct des fiches créées et modifiées dans TERMIUM Plus®.	55 $	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Maintenir des relations de travail étroites avec les ministères afin de produire des lexiques et d'autres outils linguistiques officiels répondant aux besoins immédiats et changeants du gouvernement et de la population canadienne, et rendre ces lexiques et outils linguistiques officiels disponibles en ligne en temps opportun en vue de fixer des normes linguistiques pour le gouvernement du Canada.
- Appuyer les communautés minoritaires de langue officielle ainsi que la population canadienne dans son ensemble dans leurs efforts de communication, et accroître leurs connaissances des langues officielles au moyen d'une importante refonte de l'image de marque du Portail linguistique du Canada[xxii], ainsi qu'explorer la faisabilité d'intégrer les ressources et les outils interactifs, y compris une plateforme d'externalisation ouverte.
- Aider les collectivités autochtones à promouvoir et à préserver les langues et les cultures autochtones en améliorant la section portant sur les langues autochtones dans le Portail linguistique du Canada.
- Assurer la maintenance, la mise à jour et l'amélioration de la nouvelle version plus conviviale de TERMIUM Plus®, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. SPAC explorera aussi la possibilité de donner l'occasion à la population canadienne de contribuer à l'enrichissement de TERMIUM Plus®.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.6.2 : Traduction et autres services linguistiques

Ce sous-programme vise à offrir une gamme complète et intégrée de solutions langagières dans les deux langues officielles et les langues autochtones du Canada ainsi que dans une centaine de langues étrangères. Il assure une prestation de services de traduction, de révision, de correction d'épreuves et de conseils linguistiques de qualité, de façon efficace et efficiente et à un prix raisonnable aux tribunaux ainsi qu'aux ministères et aux organismes fédéraux, selon le principe du recouvrement des coûts.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	5 963 309	6 294 402	7 047 606

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
800,52	734,02	672,02

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les ministères et organismes fédéraux bénéficient en temps opportun de services linguistiques de qualité offerts dans un environnement sécurisé pour répondre aux exigences du gouvernement.	Pourcentage des clients satisfaits des services fournis par le Bureau de la traduction.	85 %	31/03/2017
	Pourcentage des demandes de traduction livrées dans les délais convenus.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage des clients ayant une entente-cadre (pour les ministères énoncés aux annexes I, I.1, II, III, IV et V de la *Loi sur la gestion des finances publiques*).	90 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Fournir en tout temps des services de traduction aux ministères et organismes fédéraux et les aider à intervenir en cas d'urgence et d'événements importants, afin d'aider le gouvernement à communiquer avec la population canadienne au quotidien.
- Mobiliser son effectif en vue d'une transition vers une culture organisationnelle axée sur l'innovation, et mettre l'accent sur certaines tâches à valeur ajoutée, comme l'assurance de la qualité et la postédition, qui sont adaptées à la réalité des services répondant aux besoins et aux nouvelles technologies en constante amélioration.
- Explorer l'externalisation ouverte comme forme de traduction participative qui pourrait améliorer l'offre de service.
- Offrir aux clients son approche de services entièrement gérés afin d'améliorer l'expérience de la clientèle et permettre aux ministères et organismes fédéraux de se concentrer sur leur mandat de base.
- Continuer à réduire les tarifs de traduction pour les clients ministériels grâce à des mesures de limitation des coûts, à l'amélioration continue des systèmes et des processus, et à un partenariat accru avec le secteur privé.
- Continuer à offrir des gains d'efficience aux ministères clients au moyen de réductions des prix et d'une baisse des dépenses brutes, et explorer des façons de faire économiser les ministères clients à l'égard des éléments redondants (parties de texte déjà traduites).

L'augmentation des dépenses prévues est principalement attribuable aux fluctuations mineures des besoins de trésorerie en vue d'offrir le meilleur rapport qualité-prix pour les services, y compris l'offre de gains d'efficience aux clients.

Sous-programme 1.6.3 : Traduction et interprétation au Parlement

Ce sous-programme a pour objectif d'offrir au Parlement des services de traduction et d'interprétation ainsi que d'autres services linguistiques en temps opportun. Il permet au Parlement de fonctionner dans les deux langues officielles et dans toute autre langue requise. Plus précisément, le Bureau traduit et révise les documents émanant de la Chambre des communes, du Sénat, des comités parlementaires de la Chambre et du Sénat, des bureaux des députés et des sénateurs, des services administratifs des deux chambres, de la Bibliothèque du Parlement, du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique et du Bureau du conseiller sénatorial en éthique. En outre, il assure l'interprétation en langues officielles des débats de la Chambre des communes, du Sénat, du Cabinet et de ses comités, des conférences de presse et des travaux des associations parlementaires. De plus, des interprètes accompagnent régulièrement des sénateurs et des députés faisant partie de comités parlementaires à l'occasion de leurs déplacements au Canada et à l'étranger. Enfin, le Bureau fournit des services de sous-titrage en temps réel en français et en anglais dans le cadre des délibérations de la Chambre des communes et des séances de comités télévisées.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	31 750 068	31 750 068	31 750 068

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
214	213	212

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le Parlement bénéficie de services linguistiques de qualité en temps opportun favorisant l'égalité de statut des deux langues officielles.	Pourcentage des clients satisfaits des services fournis par le Bureau de la traduction.	85 %	31/03/2017
	Pourcentage des documents traduits et révisés pour le Parlement dans les délais convenus.	95 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Appuyer la démocratie canadienne en offrant au Parlement des services de traduction et d'interprétation de grande qualité en temps opportun.
- Appuyer les députés handicapés en leur offrant des services en temps réel de sous-titrage bilingue ainsi que d'autres services.
- Réaliser l'analyse préparatoire concernant la mise en œuvre de services d'interprétation à distance à titre de nouvelle offre de service misant sur la technologie mobile, en vue de réduire les coûts de déplacement et de promouvoir l'accès aux services répondant à des besoins opérationnels immédiats.
- Adapter ses services et ses systèmes en fonction des directives soumises par le Parlement à l'égard de l'infrastructure technologique, afin de garantir le niveau de service dont les parlementaires ont besoin.
- Continuer à améliorer le fonctionnement et à favoriser une culture organisationnelle axée sur l'innovation et l'efficience tout en respectant ses engagements financiers.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.6.4 : Interprétation des conférences

Ce sous-programme a pour objectif d'offrir des services d'interprétation de conférences en langues officielles, en langues autochtones du Canada, en langues étrangères et en langues visuelles à tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada, notamment lors des sommets internationaux, des échanges bilatéraux ou multilatéraux entre chefs d'État et du gouvernement, des conférences intraministérielles ou interministérielles et des rencontres entre ministres fédéraux et leurs homologues provinciaux ou territoriaux. Il vise aussi à fournir des services d'interprétation des conférences dans des langues visuelles pour les fonctionnaires sourds ou malentendants.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	11 991 048	11 718 743	11 560 054

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
46	44,50	43

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement du Canada bénéficie de services d'interprétation de qualité en temps opportun.	Pourcentage des demandes d'interprétation réalisées conformément aux besoins propres à l'événement.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage des clients satisfaits des services d'interprétation des conférences reçus.	85 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Soutenir le Canada sur les scènes nationale et internationale en fournissant des services d'interprétation de grande qualité.
- Continuer à fournir des services d'interprétation visuelle de grande qualité et contribuer à des initiatives améliorant l'accessibilité des personnes handicapées, comme une forte participation continue aux forums concernant les personnes handicapées.
- Réaliser l'analyse préparatoire concernant la mise en œuvre de services d'interprétation à distance à titre de nouveau secteur d'activité misant sur la technologie mobile, en vue de réduire les coûts de déplacement, de promouvoir l'accès aux services répondant à des besoins opérationnels immédiats et d'augmenter la portée des bureaux régionaux et éloignés.
- Explorer la possibilité d'utiliser la technologie voix-texte pour permettre aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive de suivre les conversations en temps réel.
- Continuer à optimiser les systèmes de gestion afin de simplifier les processus d'établissement de rapports et d'améliorer la responsabilisation.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Programme 1.7 : Programmes et services spécialisés

Ce programme assure, en temps opportun, l'exécution de programmes et la prestation de services spécialisés de haute qualité et accessibles aux institutions fédérales.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	29 454 041	29 454 041	30 059 862	30 136 298

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
572,91	575,87	576,70

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales ont accès à des services de qualité qui permettent d'améliorer la gestion, la mise en place et la protection d'opérations ou de biens gouvernementaux particuliers, tout en réduisant leurs répercussions sur l'environnement.	Pourcentage des clients satisfaits de la qualité des services.	85 %	31/03/2017
	Pourcentage des sous-programmes et des services qui atteignent les résultats attendus y compris en ce qui concerne les niveaux de service ou les normes publiées.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer d'aider les ministères et les organismes à réduire l'empreinte écologique des activités du gouvernement fédéral.
- Se concentrer sur la mise en œuvre d'initiatives de renouvellement des services dans le cadre de la Stratégie de service à la clientèle.
- Offrir sa collaboration et son soutien dans le cadre de l'engagement et de l'effort gouvernemental de transparence et d'ouverture.
- Adopter des principes de gestion allégée visant à réduire les coûts, à améliorer la qualité, la rapidité d'exécution et la convivialité, et à intégrer des modes de prestation de services.
- Établir des partenariats avec les organisations clientes afin de faciliter le déploiement des systèmes administratifs dans l'ensemble du gouvernement du Canada.
- Développer et promouvoir les services électroniques, s'il y a lieu, au moyen de stratégies d'investissement tactiques et novatrices.
- Mettre en œuvre un système de gestion des flux de travail qui permettra un suivi sans heurts des documents tout au long du processus de publication de la *Gazette du Canada*.

- Poursuivre le déploiement de la nouvelle solution d'entreprise du gouvernement du Canada pour l'imagerie documentaire en intégrant davantage de ministères clients.
- Continuer à développer les services d'imagerie documentaire afin d'aider les ministères et les organismes fédéraux à respecter les exigences de la politique de gestion de l'information.
- Permettre la mise en œuvre de l'Initiative d'approvisionnement au paiement pour le traitement automatisé des factures, par l'intermédiaire du Centre de solutions en imagerie documentaire.
- Poursuivre ses activités de transition vers la prochaine génération de la solution de voyage de bout en bout du gouvernement du Canada, qui vise à offrir un bon rapport qualité-prix au gouvernement.
- Mener une évaluation annuelle de la satisfaction des ministères clients quant au Service central de déménagement fourni dans le cadre de notre effort de maintien ou d'amélioration de la satisfaction de la clientèle.
- Fournir des solutions novatrices pour la modernisation des services administratifs du gouvernement du Canada et des systèmes de TI à l'échelle du gouvernement.
- Améliorer l'efficacité des services administratifs au sein du gouvernement du Canada en tirant profit des économies d'échelle par l'intermédiaire des systèmes administratifs communs.
- Améliorer le système de ressources humaines pangouvernemental, Mes RHGC, en veillant à ce qu'il soit fiable et à ce qu'il réponde aux besoins des utilisateurs.
- Continuer à fournir des services de gestion des biens efficaces, efficients, durables sur le plan financier et offrant le meilleur rapport qualité-prix au gouvernement et aux intervenants.
- Continuer à accroître les partenariats stratégiques avec les clients du gouvernement fédéral et d'autres organismes du secteur public pour appuyer la diffusion des normes et des processus de vérification communs.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.1 : Écologisation des opérations gouvernementales

Ce sous-programme vise à accélérer l'écologisation des opérations gouvernementales en fournissant un leadership pangouvernemental permettant de réduire considérablement les répercussions des opérations fédérales sur l'environnement dans le cadre des activités propres à SPAC, et en travaillant avec les autres ministères et organismes à améliorer la performance environnementale du gouvernement fédéral. Pour ce faire, l'organisation établit des politiques, donne des conseils et met en place des lignes directrices relatives au développement durable et à la gérance de l'environnement.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	1 362 975	1 362 975	1 362 975

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
14,75	15,62	15,95

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les directives à l'échelle du gouvernement aident les ministères fédéraux à réduire l'empreinte écologique de leurs activités.	Pourcentage des cibles du thème IV de la SFDD pour lesquelles il existe des documents d'orientation à jour.	100 %	31/03/2017
Les ministères assujettis à la SFDD sont consultés pour l'établissement d'objectifs, de cibles, de stratégies de mise en œuvre et d'indicateurs, en vue de la préparation d'une ébauche du troisième cycle de la SFDD (SFDD 2016-2019).	Présentation en temps opportun de l'ébauche du cadre du thème IV de la SFDD, conformément au calendrier d'Environnement Canada.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer d'aider les ministères et les organismes à réduire l'empreinte écologique des opérations du gouvernement fédéral en réponse au deuxième cycle de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD 2013-2016).
- Achever le thème IV du troisième cycle de la SFDD 2016-2019, et établir des rapports sur les progrès réalisés à l'échelle du gouvernement.
- Continuer à travailler avec les ministères et organismes fédéraux, y compris SPAC, à la réduction de leur empreinte écologique, afin de favoriser l'atteinte de la priorité « Excellence du service » de SPAC.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.2 : Stratégie de service à la clientèle

Ce sous-programme assure la direction de la Stratégie de service à la clientèle de SPAC.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	961 582	961 582	961 582

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
12	12	12

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations clientes ont accès à des services qui répondent à leurs besoins et qui sont fondés sur de solides pratiques de gestion des services.	Pourcentage des cotes « bleu » et « vert » dans le baromètre des relations avec la clientèle de SPAC.	85 %	31/03/2017
	Pourcentage des normes de service publiées par SPAC répondant ou dépassant leur cible.	75 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Renforcer les partenariats avec les clients au moyen d'ententes stratégiques, d'une participation continue et d'une gestion collaborative des risques.
- Examiner, simplifier et publier les normes de service et les résultats des services.
- Encourager le réseautage et la collaboration par l'intermédiaire d'une participation plus forte et d'événements concernant le service à la clientèle, optimiser les outils de mesure de la satisfaction de la clientèle, et utiliser la rétroaction des clients pour améliorer continuellement la prestation des services.
- Accroître l'application de l'approche de gestion des relations avec la clientèle et la collaboration, et mettre en place un système intégré de soutien de la gestion des relations avec la clientèle.
- Améliorer les occasions d'apprentissage et de perfectionnement concernant l'excellence du service à la clientèle et l'ensemble de services offerts par le Ministère.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.3 : Services d'information du gouvernement

Ce sous-programme fournit des renseignements à la population canadienne au sujet des programmes et des publications du gouvernement du Canada, et aide le gouvernement du Canada à mener efficacement ses activités de communication par l'intermédiaire du Programme des services de dépôt, de la Direction de la coordination de la recherche sur l'opinion publique, de la Direction de la coordination de la publicité et des partenariats, de la *Gazette du Canada* et de la Direction du suivi électronique des médias.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	18 955 347	18 955 347	18 955 347

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
117,37	116,98	116,98

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La population canadienne dispose d'un accès centralisé aux renseignements du gouvernement du Canada.	Pourcentage des dates de publication de la *Gazette du Canada* prévues par la loi qui ont été respectées.	100 %	31/03/2017
	Pourcentage des demandes de clients soumises à la Direction des éditions et des services de dépôt qui ont été traitées dans un délai de cinq jours ouvrables.	80 %	31/03/2017
Les organisations fédérales reçoivent des services à l'appui de la réalisation des activités de communication sélectionnées du gouvernement du Canada et de leur conformité avec les lois et les politiques applicables.	Pourcentage des projets publicitaires gérés par des clients qui sont conformes aux lois et aux politiques applicables.	98 %	31/03/2017
	Pourcentage des projets de recherche sur l'opinion publique pour lesquels l'énoncé des travaux a été examiné et une rétroaction a été fournie au client dans les trois jours ouvrables suivant la réception du document.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Par l'intermédiaire de la Direction des éditions et des services de dépôt, travailler avec les partenaires clés du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et de Statistique Canada à offrir un gouvernement ouvert à la population canadienne en améliorant le portail d'information ouverte.
- Par l'intermédiaire de la Direction de la recherche sur l'opinion publique, contribuer à l'engagement du gouvernement à fonder ses décisions sur les données les plus fiables à sa disposition, en veillant à ce que toutes les recherches sur l'opinion publique menées par ou pour les institutions fédérales soient conformes aux normes et aux pratiques exemplaires de la Direction de la recherche sur l'opinion publique.
- Par l'intermédiaire de la Direction des éditions et des services de dépôt, continuer à participer activement et à apporter son soutien à l'effort gouvernemental visant à rendre les publications et les autres données gouvernementales plus accessibles à la population canadienne, notamment dans le cadre de l'initiative de bibliothèque virtuelle, pour laquelle la Direction des éditions et des services de dépôt constitue l'un des principaux partenaires.
- Par l'intermédiaire de la Direction de la coordination de la publicité et des partenariats, être un partenaire principal dans la réalisation de l'engagement pangouvernemental visant à renforcer la surveillance de la publicité gouvernementale, afin de veiller à ce qu'elle ne soit pas utilisée à des fins partisanes, et à moderniser la politique de communication du gouvernement du Canada.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.4 : Services d'imagerie documentaire

Ce sous-programme offre aux organisations fédérales des services d'imagerie documentaire et de saisie des données efficients et de qualité selon le principe du recouvrement des coûts, en misant sur les solutions internes et celles du secteur privé. Ces services englobent le traitement des images, l'indexation et l'archivage sécurisé de dossiers électroniques. Grâce à la modernisation des processus opérationnels au moyen de services d'imagerie documentaire, les ministères peuvent réduire leurs coûts de traitement, et les coûts d'entreposage dans certains cas, ainsi qu'améliorer les niveaux de service qu'ils offrent aux citoyens et prendre des décisions plus éclairées en mettant à profit les connaissances ministérielles consignées dans leurs archives papier. Ces services sont homologués en vertu des normes canadiennes applicables en matière de dossiers électroniques utilisés comme preuves documentaires en cas de différend juridique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	1 311 992	1 608 692	1 601 812

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
39,24	39,24	39,24

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services d'imagerie documentaire de qualité et efficaces.	Pourcentage des documents traités tout en respectant le prix proposé aux clients pour leurs projets d'imagerie.	95 %	31/03/2017
	Pourcentage des documents traités selon le niveau de service et le délai d'exécution prévus dans le protocole d'entente.	95 %	31/03/2017
	Taux de projets d'imagerie rejetés ou numérisés à nouveau.	5 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à se concentrer sur l'amélioration des services d'imagerie documentaire afin d'accroître les économies de coûts et d'aider les ministères et les organismes clients à réduire les besoins d'entreposage de grands volumes de documents papier et à diminuer leurs coûts opérationnels.
- Poursuivre l'intégration de GCDocs, la solution de gestion des documents du gouvernement du Canada, à nos solutions d'imagerie documentaire.
- Poursuivre le déploiement de la solution d'entreprise dans le cadre des services de la solution globale du Centre de solutions en imagerie documentaire.

L'augmentation des dépenses prévues est principalement attribuable à la croissance des services fournis aux autres organisations fédérales concernant l'imagerie documentaire.

Sous-programme 1.7.5 : Services de voyage partagés

Ce sous-programme fournit des services et des outils de voyage de bout en bout aux ministères et organismes fédéraux permettant de simplifier et de gérer efficacement les voyages du gouvernement, de même que de réduire le coût de ceux-ci. Pour ce faire, des ententes de rabais sont négociées sur les transports aériens et ferroviaires, et les renseignements pertinents relatifs aux voyages gouvernementaux sont communiqués en temps opportun, offrant ainsi un système de gestion centralisée des voyages.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	531 580	531 580	531 580

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
40	40	40

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les employés du gouvernement fédéral utilisent les services et les outils de voyage économiques et en sont satisfaits.	Pourcentage des employés du gouvernement fédéral qui sont satisfaits.	80 %	31/03/2017
	Pourcentage des économies réalisées sur les transports aériens et ferroviaires par suite des ententes de rabais négociées par SPAC.	10 %	31/03/2017
	Pourcentage des entités du gouvernement du Canada ayant adopté les services de voyage partagés.	85 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Communiquer continuellement avec les clients et les fournisseurs afin de cibler les problèmes en temps réel et de travailler sur les points à améliorer.
- Fournir des mesures exactes du volume des dépenses auprès des divers transporteurs aériens et ferroviaires et aider SPAC à négocier des ententes de rabais pour le gouvernement du Canada.
- Gérer les relations continues avec les clients afin d'accroître l'utilisation des divers outils et services offerts par les services de voyage partagés au sein des organisations clientes existantes.
- Amorcer la transformation et le renouvellement de l'exercice lié aux voyages gouvernementaux en vue de cibler les obstacles en matière de politiques, de processus et d'administration en ce qui concerne la préparation pour le prochain cycle d'approvisionnement.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.6 : Service central de déménagement

Ce sous-programme gère un service pangouvernemental supervisant les activités de déménagement lors de la réinstallation de fonctionnaires fédéraux, à l'exception des employés du ministère de la Défense nationale et de la Gendarmerie royale du Canada. Pour ce faire, on gère et renouvelle des contrats d'articles ménagers permettant de réduire les coûts administratifs des déménagements et d'assurer un niveau de service uniforme parmi les employés visés par une réinstallation.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	0	0	0

Remarque : Aucune dépense nette n'est indiquée étant donné que ce service continuera de faire l'objet d'un recouvrement complet auprès des clients.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
5,80	5,78	5,78

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les fonctionnaires fédéraux sont satisfaits des services de déménagement fournis tout en respectant les politiques et directives du Conseil du Trésor.	Pourcentage des ministères clients exprimant un niveau positif de satisfaction quant aux services fournis.	80 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- En collaboration avec les ministères clients, commencer le processus d'appel d'offres concurrentiel en vue d'attribuer de nouveaux contrats de réinstallation. Un conseiller indépendant et un surveillant de l'équité veilleront à ce que toutes les phases des processus d'appel d'offres et d'attribution soient menées de façon équitable, ouverte et transparente.
- Continuer à mener une évaluation annuelle de la satisfaction des ministères clients quant aux services fournis dans le cadre de l'effort de maintien ou d'amélioration de la satisfaction de la clientèle.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.7 : Services administratifs du gouvernement du Canada

Ce sous-programme applique une approche horizontale à la prestation des services de soutien des ressources humaines et des services administratifs ministériels, selon le principe du recouvrement des coûts, afin de permettre la réalisation d'économies pour les organisations fédérales clients. Les services administratifs du gouvernement du Canada réduisent le nombre de systèmes administratifs de TI dans l'ensemble du gouvernement, et achètent, créent, modifient et entretiennent des versions communes des produits du gouvernement du Canada, éliminant ainsi le chevauchement entre les ministères et organismes individuels et permettant à ces derniers de consacrer leurs ressources aux programmes clés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	2 739 497	3 031 147	3 114 463

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
163,25	165,75	166,25

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les ministères et organismes gouvernementaux ont accès à des services de ressources humaines et de rémunération qui répondent à leurs besoins fonctionnels en matière de ressources humaines.	Pourcentage des clients généralement satisfaits des services de ressources humaines fournis.	90 %	31/03/2017
Les organisations fédérales ont accès à des systèmes partagés de gestion de l'information, à des systèmes financiers et à des systèmes de gestion des ressources humaines et du matériel pour les aider à respecter leurs obligations.	Pourcentage des clients généralement satisfaits des services de regroupement d'usagers des systèmes fournis.	90 %	31/03/2017
	Pourcentage des clients intégrés au Système de gestion de cas partagé au 1er avril 2016 conformément au plan d'intégration.	100 %	31/03/2017
	Pourcentage des utilisateurs intégrés au système Mes RHGC au 1er avril 2016 conformément au plan d'intégration.	100 %	31/03/2017
	Pourcentage des utilisateurs intégrés au système GCDocs au 1er avril 2016 conformément au plan d'intégration.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir des services de ressources humaines aux ministères et aux organismes selon le principe du recouvrement des coûts.
- Continuer à harmoniser les initiatives du gouvernement du Canada en utilisant une plateforme commune permettant aux ministères et aux organismes de bénéficier d'une orientation horizontale et d'un soutien permanent en matière d'applications (p. ex. Système de gestion de cas partagé).
- Par l'intermédiaire du système Mes RHGC, fournir aux clients des services d'intégration en temps opportun.
- Établir le calendrier d'intégration de GCDocs au-delà de l'exercice pilote (2015-2016) tout en définissant l'offre de service de SPAC.

L'augmentation des dépenses prévues est principalement attribuable à l'intégration des organisations clientes au système pangouvernemental de gestion des ressources humaines et à la solution de gestion des documents d'entreprise.

Sous-programme 1.7.8 : Aliénation de biens

Ce sous-programme appuie le gouvernement fédéral dans le cadre de l'aliénation des biens meubles excédentaires et des biens saisis, notamment par l'intermédiaire de la solution en ligne GCSurplus. Ce service permet l'aliénation des biens de manière transparente et financièrement viable.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	2 631 216	2 648 687	2 648 687

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
144,50	144,50	144,50

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral obtient le meilleur rapport qualité-prix pour l'aliénation des biens meubles excédentaires et des biens saisis.	Pourcentage des ventes de biens saisis pour lesquelles 90 % de la valeur estimative des biens est atteinte.	90 %	31/03/2017
	Pourcentage de la soumission minimale obtenue par l'intermédiaire de ventes en ligne (seulement pour les articles assortis d'une soumission minimale de plus de 100 $).	150 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Par l'intermédiaire de la Direction de la gestion des biens saisis (DGBS), continuer à fournir des services de gestion des biens efficaces, efficients qui sont financièrement viables et qui offrent le meilleur rapport qualité-prix au gouvernement et aux intervenants. La DGBS s'assurera que les activités de gérance des biens réduisent au minimum les risques juridiques et opérationnels et optimisent la rentabilité. Par le biais de l'entité GCSurplus, continuer à fournir un marché de façon à donner une nouvelle vie aux biens meubles excédentaires au moyen de ventes aux enchères en ligne (GCSurplus.ca), de transferts interministériels (GCTransfert) ou de ventes de biens contrôlés entre les gouvernements (GCMil).
- Par l'intermédiaire de l'entité GCSurplus, poursuivre ses efforts pour mettre à jour et moderniser sa plateforme d'enchères en ligne, pour réduire ses coûts de fonctionnement et pour trouver de nouvelles façons et de nouvelles options d'aliénation afin de mieux servir les ministères clients et la population canadienne.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.7.9 : Élaboration de normes et certification

Ce sous-programme offre des services d'évaluation des normes et de la conformité à l'appui des intérêts du gouvernement, de l'industrie et des consommateurs en matière d'économie, de réglementation, d'approvisionnement, de santé, de sécurité et d'environnement. Cet objectif est atteint au moyen de l'élaboration et de l'examen de normes ainsi que de la certification de produits, de services et de systèmes de gestion dans les délais impartis pour garantir la confiance des consommateurs.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	959 852	959 852	959 852

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
36	36	36

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Le gouvernement fédéral et l'industrie utilisent des services d'évaluation de la conformité et d'élaboration de normes à l'appui de leurs intérêts en matière d'économie, de réglementation, l'approvisionnement, de santé, de sécurité et d'environnement.	Pourcentage des normes dont l'examen a été achevé dans les délais prévus.	75 %	31/03/2017
	Pourcentage des services d'évaluation de la conformité dont la prestation a été réalisée dans les délais prescrits.	85 %	31/03/2017
	Niveau de satisfaction du gouvernement fédéral et de l'industrie à l'égard des services d'évaluation de la conformité de l'Office des normes générales du Canada.	75 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à élargir les partenariats stratégiques avec les clients du gouvernement fédéral et d'autres organisations du secteur public pour appuyer la diffusion des normes et des processus de vérification communs par l'intermédiaire de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).
- L'ONGC examinera sa collaboration avec les intervenants ainsi que ses outils de mobilisation et de publication pour accroître leur efficacité et offrir à la population canadienne un meilleur accès dans le but de garantir une solide représentation du Canada en ce qui a trait à la normalisation pour protéger les intérêts du Canada dans des domaines comme l'économie, la santé, la sécurité et l'environnement.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Programme 1.8 : Ombudsman de l'approvisionnement

Ce programme, exercé sans lien de dépendance avec le gouvernement, examine les pratiques d'approvisionnement des ministères et organismes fédéraux, enquête sur les plaintes des fournisseurs relatives à l'attribution ou à l'administration des contrats fédéraux, et veille à la prestation d'un processus de règlement extrajudiciaire des différends pour des contrats existants. Ce programme permet de promouvoir l'équité, l'ouverture et la transparence du processus d'approvisionnement fédéral.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	4 118 152	4 118 152	4 118 152	4 118 152

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
26,50	25	25

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Amélioration de la sensibilisation à l'égard des principes d'équité, d'ouverture et de transparence dans les pratiques d'approvisionnement du gouvernement fédéral.	Pourcentage des examens de plaintes formelles, des demandes de règlement extrajudiciaire des différends et des examens des pratiques d'approvisionnement entamés et achevés dans les délais prescrits par le *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement*.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) accomplira ce qui suit :

- Continuer à offrir un bon rapport qualité-prix en offrant aux fournisseurs canadiens, en particulier aux petites et moyennes entreprises, une manière de régler les problèmes et les différends en matière d'approvisionnement auxquels ils sont confrontés.
- Produire un rapport annuel qui résume les activités du BOA et qui accroît la sensibilisation aux problèmes liés à l'approvisionnement.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.8.1 : Examen des pratiques d'approvisionnement

Ce sous-programme permet de réaliser un examen indépendant des pratiques d'approvisionnement à l'échelle du Ministère et du gouvernement, et de formuler des recommandations favorisant les principes d'équité, d'ouverture et de transparence dans le processus d'approvisionnement fédéral.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	2 158 874	2 158 874	2 158 874

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
13,25	12,50	12,50

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organisations fédérales obtiennent des recommandations impartiales, pertinentes et réalisables.	Pourcentage des ministères, dont les pratiques ont été examinées, qui ont pris des mesures en réponse aux recommandations formulées par l'ombudsman.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

Le BOA accomplira ce qui suit :

- Continuer à surveiller les enjeux et à travailler en collaboration avec les ministères fédéraux et les fournisseurs canadiens pour aborder les principales préoccupations et les enjeux systémiques dans le processus d'approvisionnement fédéral.
- Travailler en collaboration avec les ministères en ce qui a trait à l'examen de leurs pratiques d'approvisionnement pour évaluer l'équité, l'ouverture et la transparence de ces pratiques et pour recommander des améliorations.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.8.2 : Plaintes des fournisseurs

Ce sous-programme permet de garantir que les plaintes des fournisseurs canadiens concernant l'attribution ou l'administration des contrats, ainsi que toutes les autres communications avec le BOA, sont traitées en temps opportun par une tierce partie indépendante et compétente.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Dépenses prévues		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	1 959 278	1 959 278	1 959 278

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
13,25	12,50	12,50

Mesure du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les communications sont traitées en temps opportun.	Pourcentage des communications traitées conformément aux normes de service du BOA.	100 %	31/03/2017

Faits saillants de la planification

Le BOA accomplira ce qui suit :

- Continuer à traiter, en temps opportun, les demandes de renseignements, les questions et les plaintes des fournisseurs concernant l'attribution ou l'administration des contrats du gouvernement fédéral.
- Offrir des services de règlement des différends aux fournisseurs et aux ministères, ce qui assurera une option opportune, neutre et économique comparativement à un litige pouvant être long et coûteux.

Il n'existe aucun écart dans les dépenses prévues.

Programme 1.9 : Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés pour répondre aux besoins des programmes et aider l'organisation à respecter ses autres obligations. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion financière, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services immobiliers, services du matériel, services d'acquisition, services de voyage, et autres services administratifs. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation et non pas celles qui visent un programme précis.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues		
	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses nettes	231 502 828	231 502 828	231 902 320	231 870 106

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
2 700,40	2 646,35	2 642,59

Faits saillants de la planification

En 2016-2017, SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir à la ministre et au sous-ministre l'assurance que le Ministère exécute ses activités avec intégrité, diligence raisonnable et transparence, conformément aux lois, aux règlements et aux politiques établis.
- Continuer à préparer les documents relatifs aux décisions qui comprennent la prise en considération et/ou l'analyse des répercussions de l'évaluation environnementale stratégique, de l'analyse comparative entre les sexes et des langues officielles.
- Continuer à fournir des services de gouvernance stratégique et de correspondance ministérielle à l'intention de la ministre et du sous-ministre, y compris les documents d'information pour les comités de gouvernance internes, les comités externes, les événements du sous-ministre et du sous-ministre délégué, les demandes de renseignements de la part des députés, la correspondance et les notes de service.
- Continuer à fournir des services, du soutien et des conseils stratégiques en matière de communications internes et externes aux secteurs d'activité du Ministère et aux cabinets des cadres supérieurs (cabinets de la ministre et du sous-ministre) pour faire avancer les priorités ministérielles et gouvernementales.

- Appuyer une communication ouverte et transparente en adoptant des moyens de communication novateurs pour l'échange rapide de renseignements ainsi qu'en favorisant la mobilisation et la collaboration avec les publics cibles externes.
- Élaborer un programme autonome de protection des renseignements personnels distinct de la composante de l'accès à l'information de façon à fournir un meilleur appui à la haute direction en ce qui a trait à la gestion proactive des risques liés à la protection des renseignements personnels.
- Concentrer ses efforts sur les activités qui appuient les quatre priorités stratégiques en matière de ressources humaines pour 2015-2020 (c'est-à-dire la planification efficace des ressources humaines, l'excellence en gestion des talents, un milieu de travail stimulant et la souplesse organisationnelle).
- Assurer une gestion financière saine et rigoureuse au moyen d'une responsabilisation financière renforcée, tout en assurant l'utilisation optimale des ressources ministérielles.
- Transférer le contenu du site Web externe de SPAC vers le site Canada.ca pour atteindre l'objectif de renouvellement du Web du gouvernement du Canada et améliorer la convivialité des sites Web pour la population canadienne.
- Poursuivre ses efforts de modernisation des services administratifs du gouvernement du Canada et des systèmes de TI par la transformation continue de ses applications de soutien de la GI-TI pour améliorer la fonctionnalité, l'extensibilité et la souplesse.
- Poursuivre la création d'un environnement de GI-TI rentable et durable qui réduit le nombre d'applications grâce à une gestion proactive du portefeuille d'applications du Ministère.
- Continuer à favoriser une approche panministérielle à l'égard de la gestion de la GI-TI pour veiller à ce que des services et des solutions de GI-TI rentables et efficients soient en place, et à ce que les décisions relatives aux investissements en GI-TI soient harmonisées avec les priorités du Ministère et du gouvernement du Canada.
- Améliorer la gestion de l'information en continuant le déploiement de GCDocs (un système de gestion des documents et des dossiers électroniques), en mettant à jour l'autorisation de disposition de documents pour toutes les activités du Programme et en réalisant des projets visant à passer de plus en plus des dossiers papier aux dossiers numériques.
- Diriger le Programme national de gestion des locaux pour fournir des lieux de travail modernes et propices à la collaboration qui garantissent une utilisation plus efficiente des locaux.
- Améliorer les pratiques de gestion du matériel et des locaux au sein du Ministère pour maximiser les ressources et réaliser des gains d'efficience.

Il n'existe aucun écart important dans les dépenses prévues.

Sous-programme 1.9.1 : Gestion et surveillance

Les services de gestion et de surveillance visent les activités mises en œuvre afin de déterminer l'orientation et la gouvernance stratégiques ainsi que la planification et la conception des programmes, de représenter les valeurs et l'éthique, et d'attribuer les ressources et de prendre des décisions d'investissement. Ils touchent les activités visant l'analyse de l'exposition aux risques et la détermination de mesures d'atténuation appropriées. Ils permettent de veiller à ce que les activités liées aux services et les programmes du gouvernement fédéral respectent les lois, les règlements, les politiques et les plans qui s'appliquent.

Les groupes des services associés à la gestion et à la surveillance incluent la politique et la planification stratégiques, les relations gouvernementales (y compris les relations fédérales, provinciales, territoriales et internationales), les services exécutifs, les politiques, normes et lignes directrices ministérielles, la planification des investissements, la gestion des projets, la gestion des risques, le rendement et les rapports, la vérification interne et l'évaluation.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
353,22*	355,43*	352,41*

**Le nombre d'ETP indiqué dans le sous-programme 1.9.1 : Gestion et surveillance comprend les employés qui exécutent ces activités au sein de la Direction générale de la surveillance, de la Direction générale des politiques, de la planification et des communications, du cabinet du sous-ministre et du cabinet de la ministre.*

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir à la ministre et au sous-ministre l'assurance que le Ministère exécute ses activités avec intégrité, diligence raisonnable et transparence, conformément aux lois, aux règlements et aux politiques établis.
- Améliorer les services de sécurité et de gestion des urgences liés à la sécurité de l'immeuble de base, à la protection des employés, des renseignements et des biens du Ministère, ainsi qu'à la gestion de la planification de la continuité des activités en faisant ce qui suit :
  - Mener un examen complet et une analyse exhaustive afin de cibler les lacunes et les risques connexes au sein de l'administration centrale et dans les cinq régions.
  - Établir un modèle opérationnel pour assurer une gestion efficace des risques liés à la sécurité et une meilleure prise de décisions. Le modèle devra être harmonisé avec les priorités du gouvernement et du Ministère.
- Continuer à appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui incite les fonctionnaires à dénoncer les actes répréhensibles en milieu de travail, par l'intermédiaire du Bureau de divulgation interne. Le Ministère mettra en œuvre des mesures de sensibilisation pour maintenir un environnement dans lequel les employés se sentent protégés contre les représailles lorsqu'ils dénoncent des actes répréhensibles en milieu de travail.

- Continuer à mener des enquêtes administratives et à examiner les méthodes d'attribution de contrats par l'intermédiaire de la Direction des enquêtes spéciales en réponse aux allégations d'actes répréhensibles, et travailler en collaboration avec les services policiers et les institutions financières de partout au pays en ce qui a trait au vol de chèques émis par le receveur général du Canada.
- Contribuer à l'intégrité et à l'efficacité des activités du Ministère, par l'intermédiaire du Bureau de la vérification et de l'évaluation (BVE), en effectuant des vérifications internes indépendantes et crédibles, qui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à l'efficacité et à la pertinence de la gestion des risques, des mécanismes de contrôle et des processus de gouvernance. De plus, le BVE continuera à réaliser des évaluations neutres sur la pertinence et le rendement des politiques, des initiatives et des programmes ministériels.
- Continuer à fournir des services de gouvernance stratégique et de correspondance ministérielle à l'intention de la ministre et du sous-ministre, y compris les documents d'information pour les comités de gouvernance internes, les comités externes, les événements du sous-ministre et du sous-ministre délégué, les demandes de renseignements de la part des députés, la correspondance et les notes de service.
- Continuer à réaliser le Programme des bureaux régionaux des ministres, le programme de services de gestion du courrier et l'initiative des drapeaux de la Colline du Parlement.
- Préparer des documents relatifs aux décisions (dont les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor) à l'appui des exigences opérationnelles du Ministère. Ces documents comprendront la prise en considération ou l'analyse des répercussions de l'évaluation environnementale stratégique, de l'analyse comparative entre les sexes et des langues officielles. Cet élément appuiera les priorités ministérielles que sont l'excellence du service et l'optimisation des ressources en veillant à ce que les ministres reçoivent des renseignements clairs et complets aux fins de la prise de décisions.

Sous-programme 1.9.2 : Communications

Les services des communications comprennent les activités mises en œuvre afin de veiller à ce que les communications du gouvernement du Canada soient gérées efficacement et bien coordonnées et qu'elles répondent aux divers besoins d'information du public. La fonction de gestion des communications assure la diffusion de renseignements gouvernementaux au public, à l'interne ou à l'externe, et fait en sorte que les préoccupations et intérêts du public soient pris en considération dans la planification, la gestion et l'évaluation des politiques, des programmes, des services et des initiatives.

Les groupes des services associés aux communications incluent, sans toutefois s'y limiter, les communications externes et internes, la recherche sur l'opinion publique, l'image de marque du Ministère, les activités ministérielles, le Web et les médias sociaux, les relations avec les médias, la publicité et les publications de marketing.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
133,26	136,46	137,18

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer à fournir des services, du soutien et des conseils stratégiques en matière de communications internes et externes aux secteurs d'activité du Ministère et aux cabinets des cadres supérieurs (cabinets de la ministre et du sous-ministre) pour faire avancer les priorités ministérielles et gouvernementales.
- Appuyer une communication ouverte et transparente en adoptant des moyens de communication novateurs pour l'échange rapide de renseignements ainsi qu'en favorisant la mobilisation et la collaboration avec les publics cibles externes.
- Transférer le contenu du site Web externe de Services publics et Approvisionnement Canada vers le site Canada.ca pour atteindre l'objectif de renouvellement du Web du gouvernement du Canada et améliorer la convivialité des sites Web pour la population canadienne.

Sous-programme 1.9.3 : Services juridiques

Les services juridiques comprennent les activités mises en œuvre afin de permettre aux ministères et aux organismes de réaliser les priorités et les objectifs en matière de politiques, de programmes et de prestation de services dans un cadre sain du point de vue juridique. Ils comprennent la prestation de conseils relatifs aux politiques et aux programmes, les directives pour la préparation et la rédaction du contenu juridique de projets de loi, de règlements et de lignes directrices, l'aide en matière de détermination, de réduction et de gestion des risques de nature juridique, le soutien juridique concernant le respect des normes, des règlements et des lignes directrices, et la défense des intérêts de l'État dans le contexte de litiges.

Les groupes des services associés aux services juridiques incluent la consultation juridique, la préparation de documents juridiques, les services de contentieux, la rédaction de documents législatifs et la surveillance juridique.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
20,44	20,44	20,44

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Fournir des services de soutien administratif et opérationnel aux avocats et à l'avocat général principal.
- Fournir des services de soutien parajuridique aux avocats et à l'avocat général principal.

Sous-programme 1.9.4 : Gestion des ressources humaines

Les services de gestion des ressources humaines comprennent les activités mises en œuvre afin de déterminer l'orientation stratégique ou d'affecter les ressources entre les services et les processus, ainsi que les activités liées à l'analyse de l'exposition aux risques et à la détermination des mesures d'atténuation appropriées. Ils veillent à que les activités liées aux services et les programmes du gouvernement fédéral respectent les lois, les règlements, les politiques et les plans applicables.

Les groupes des services associés à la gestion des ressources humaines incluent la planification des ressources humaines, la conception des tâches et de l'organisation et l'établissement de rapports, la gestion des tâches et des postes, l'embauche et l'orientation des employés, la rémunération globale, le rendement des employés, ainsi que l'apprentissage, le perfectionnement et la reconnaissance de ceux-ci, les cessations d'emploi permanentes ou temporaires, et la gestion du milieu de travail.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
635,07	577,13	577,13

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Renforcer la fonction de planification des effectifs pour répondre aux nouvelles exigences contextuelles selon lesquelles il faut disposer des bonnes ressources, au bon endroit et au bon moment.
- Appuyer une culture de haut rendement en renforçant les pratiques de gestion des ressources humaines par l'introduction d'une approche de gestion des talents à tous les niveaux organisationnels.
- Renforcer le programme de mieux-être organisationnel pour mieux appuyer les projets de transformation majeurs au sein du Ministère.

Sous-programme 1.9.5 : Gestion financière

Les services de gestion financière comprennent les activités mises en œuvre afin de s'assurer de l'utilisation responsable des ressources publiques comme la planification, la gestion budgétaire, la comptabilité, la production de rapports, le contrôle et la surveillance, l'analyse, les conseils et le soutien au processus décisionnel, ainsi que les systèmes financiers.

Les groupes des services associés à la gestion financière incluent la planification financière et la gestion budgétaire, la gestion comptable, le contrôle des dépenses, le service des paiements, la perception et les créances, et la gestion des actifs et des passifs.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
521	521	521

Faits saillants de la planification

SPAC continuera à faire ce qui suit :

- Assurer une gestion financière saine et rigoureuse au moyen d'une responsabilité financière renforcée, tout en assurant l'utilisation optimale des ressources ministérielles par la mise en œuvre et le renforcement d'un certain nombre d'initiatives, comme l'excellence en gestion budgétaire, la gestion des investissements ministériels, l'attestation des présentations au Cabinet par le dirigeant principal des finances et l'excellence des rapports financiers.
- Améliorer l'efficience des opérations en ciblant les occasions technologiques pour le Ministère et Services partagés Canada, auxquels des services liés aux systèmes sont fournis selon le principe du recouvrement des coûts.
- Assurer une surveillance et un leadership rigoureux en matière de finances à l'égard de la mise en œuvre de mesures d'économie budgétaire approuvées.
- Assurer une saine intendance et l'excellence en gestion en demeurant résolu à planifier les ressources et à gérer l'effectif de manière efficace, tout en continuant à miser sur les leçons apprises et à communiquer les meilleures pratiques à l'échelle de la fonction publique.

Sous-programme 1.9.6 : Gestion de l'information

Les services de gestion de l'information comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer une gestion efficiente et efficace de l'information pour appuyer l'exécution des programmes et la prestation des services, favoriser la prise de décisions éclairées, faciliter la responsabilisation, la transparence et la collaboration, ainsi que conserver l'information et les documents au profit de la présente génération et des générations futures en veillant à ce qu'ils demeurent accessibles. La gestion de l'information est la discipline ayant pour but d'orienter et d'appuyer la gestion efficace et efficiente de l'information au sein d'une organisation, de l'étape de la planification et de l'élaboration des systèmes à celle de l'aliénation ou de la conservation à long terme de l'information.

Les groupes des services associés à la gestion de l'information incluent les services relatifs à l'architecture de l'information d'entreprise, les services de gestion des données, les services de gestion des dossiers et des documents, les services de bibliothèque, les services de gestion du contenu, les services d'archivage, les services de soutien aux décisions et aux renseignements opérationnels, et les services relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
144,41	146,89	147,43

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Mettre en œuvre un environnement numérique qui utilise intelligemment les nouvelles technologies qui permettront d'accroître la normalisation en ce qui concerne la gestion de l'information ministérielle. Ainsi, on pourra améliorer l'accès à l'information et réduire la consommation de papier tout en favorisant l'amélioration de la communication, de la collaboration, de l'échange de renseignements et de la prestation de services.
- Renforcer l'approche d'entreprise de SPAC à l'égard de la gestion de l'information et des données dans le but d'adopter une approche intégrée pour accéder à ses services.
- Aller de l'avant avec le Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert du Ministère à l'appui de l'amélioration de l'ouverture et de la transparence au moyen de données ouvertes et d'une d'information accessible; utiliser les nouvelles technologies pour accroître l'accessibilité, les connaissances et l'échange de renseignements au moyen de la publication d'ensembles de données supplémentaires dans le portail des données ouvertes.
- Élaborer un programme autonome de protection des renseignements personnels distinct de la composante de l'accès à l'information de façon à fournir un meilleur appui à la haute direction en ce qui a trait à la gestion proactive des risques liés à la protection des renseignements personnels. Cette initiative appuie la priorité de SPAC à l'égard de l'excellence en matière de service puisqu'elle permettra de garantir que les besoins en matière de protection des renseignements personnels de ses clients internes et externes sont correctement satisfaits.

Sous-programme 1.9.7 : Technologie de l'information

Les services de technologie de l'information (TI) comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer l'utilisation efficiente et efficace de la TI, à l'appui des priorités gouvernementales et de l'exécution des programmes, d'accroître la productivité et d'améliorer les services offerts au public. La gestion de la TI comprend la planification, la création (ou l'acquisition) d'applications, l'exploitation et la mesure du rendement.

Les groupes des services associés à la technologie de l'information incluent l'informatique répartie, l'élaboration et la tenue à jour d'applications et de bases de données, l'informatisation de la production et des opérations, le réseau des télécommunications (données et voix) et la sécurité de la TI.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
814	810	808

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Travailler en collaboration avec les partenaires pour maximiser la valeur de la technologie à l'appui des initiatives de modernisation du Ministère et du gouvernement du Canada en tirant parti des TI nouvelles et émergentes pour l'amélioration des services. Voici des exemples d'initiatives de modernisation du gouvernement du Canada : leadership de SPAC dans l'établissement et la gestion d'applications opérationnelles communes comme Mes RHGC pour la gestion du personnel, GCDocs pour la gestion des documents et des dossiers, et le Système de gestion de cas partagé (SGCP) du gouvernement du Canada pour la gestion des cas et des clients.
- Poursuivre le programme de transformation de la GI-TI du Ministère pour assurer une prise de décisions efficace par l'intermédiaire d'une approche de gestion de la GI-TI transparente et panministérielle fondée sur les normes, qui garantit des solutions économiques et efficientes, ainsi que des décisions relatives aux investissements qui sont harmonisées avec les priorités du Ministère et du gouvernement du Canada.
- Poursuivre la rationalisation du portefeuille d'applications de SPAC en créant des économies d'échelle, en réduisant les coûts opérationnels et les risques liés à la technologie de l'information vieillissante pour les activités du Ministère, tout en assurant les niveaux nécessaires d'intégration des processus et de l'information pour appuyer l'initiative de transformation des services de SPAC.

Sous-programme 1.9.8 : Services immobiliers

Les services immobiliers comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer une gestion des biens immobiliers qui soit durable et responsable sur le plan financier, tout au long de leur cycle de vie, afin de soutenir l'exécution rentable et efficace des programmes gouvernementaux. Un bien immobilier représente tout titre, intérêt ou profit dans des terres, y compris les mines, les minéraux et les améliorations de surface, de sous-sol ou en surplomb.

Les groupes des services associés aux services immobiliers incluent l'acquisition, l'exploitation, la gestion et l'aliénation.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
35	35	35

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Continuer d'assurer une gestion efficace de son Programme national de gestion des locaux et la fourniture d'un milieu de travail productif, tout en garantissant une utilisation optimale de ses locaux.

Sous-programme 1.9.9 : Matériel

Les services du matériel comprennent les activités mises en œuvre afin d'assurer, de la part des ministères, une gestion du matériel qui soit durable et responsable sur le plan financier afin de soutenir l'exécution rentable et efficace des programmes gouvernementaux. Le matériel représente tous les biens mobiliers acquis par Sa Majesté en droit du Canada, à l'exception des fonds et des dossiers. La gestion du matériel correspond à toutes les activités nécessaires pour acquérir, posséder, utiliser et aliéner le matériel, y compris l'atteinte de la plus grande efficience possible tout au long du cycle de vie des biens matériels.

Les groupes des services associés aux services de matériel incluent l'acquisition, l'exploitation, la gestion et l'aliénation.

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
21,75	21,75	21,75

Faits saillants de la planification

SPAC accomplira ce qui suit :

- Diriger la saine intendance des fonctions ministérielles de gestion du matériel en vue de fournir des services de gestion du matériel efficaces, efficients, souples et de grande qualité, grâce à diverses fonctions organisationnelles et divers programmes novateurs, comme l'établissement de rapports sur l'approvisionnement ministériel, les activités d'approvisionnement et de passation de contrats, la gestion des biens et des stocks, les activités d'entreposage, le programme des cartes d'achat, la gestion des coupons de taxi et la gestion du parc automobile.

Sous-programme 1.9.10 : Acquisition

Les services d'acquisition comprennent les activités mises en œuvre afin de se procurer les biens et les services requis pour répondre à une demande dûment remplie (y compris une définition complète et précise des exigences et la garantie que les fonds sont disponibles), et ce, jusqu'à la passation ou à la modification d'un contrat.

Les groupes des services associés aux services d'acquisition incluent l'acquisition de biens, l'acquisition de services, l'acquisition d'articles de construction et les autres acquisitions (dont la définition ne cadre pas avec celle de biens et services).

Ressources humaines (ETP)

2016-2017	2017-2018	2018-2019
22,25	22,25	22,25

Faits saillants de la planification

SPAC continuera à faire ce qui suit :

- Renforcer son cadre interne de gestion de l'approvisionnement grâce à l'amélioration des communications, de la formation et du soutien à l'intention des employés.
- Renforcer la surveillance et le suivi de l'approvisionnement par l'intermédiaire d'une fonction d'assurance de la qualité solide.
- Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les véhicules du parc automobile du Ministère.
- Assurer un leadership quant à l'amélioration des innovations en matière d'approvisionnement, en tirant profit de nouveaux arrangements en matière d'approvisionnement afin de réaliser des économies pour l'État.

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des résultats de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Les renseignements financiers prévus concernant les dépenses et les recettes sont préparés sur une base de comptabilité d'exercice.

Les montants qui figurent dans cette section du rapport sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, ce qui explique la différence avec les autres sections, dans lesquelles les montants sont présentés selon une méthode axée sur les dépenses. Un rapprochement entre les deux méthodes de comptabilité suit.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes connexes, y compris un rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de SPAC[xxiii].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2015–16	Résultats prévus 2016–17	Écart
Total expenses	5 844 800	5 572 700	(272 100)
Total revenues	2 955 300	3 055 600	(100 300)
Net cost of operations	2 889 500	2 517 100	(372 400)

La diminution des dépenses prévues de 272,1 millions de dollars en 2016-2017, en comparaison avec les dépenses attendues de 2015-2016, est principalement attribuable à :

- une diminution due à l'achèvement des travaux de réparation et de réhabilitation de grands ouvrages fédéraux;
- une diminution de la demande pour des services fournis aux autres ministères relativement à des locaux fédéraux;
- l'élimination progressive des activités associées à l'Initiative de transformation de l'administration de la paye;
- l'achèvement des projets dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Étant donné l'étroite corrélation entre les recettes et les dépenses de SPAC, **l'augmentation des recettes prévues de 100,3 millions de dollars en 2016-2017, en comparaison avec les recettes attendues de 2015-2016,** est principalement attribuable à :

- une augmentation de la demande pour des services immobiliers, comme des activités d'architecture et de génie, des services de gestion immobilière, des services liés aux avoirs et aux dessaisissements, ainsi que des services de soutien.

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires[xxiv] qui figurent dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017* peuvent être consultés sur le site Web de SPAC[xxv].

- Stratégie ministérielle de développement durable (y compris le tableau sur l'écologisation des opérations gouvernementales);
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Vérifications et évaluations internes à venir au cours des trois prochains exercices;
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et sur les grands projets de l'État;
- Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre les objectifs liés aux politiques publiques en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*[xxvi]. Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* sont la responsabilité exclusive du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Demandes de renseignements généraux

Pour de plus amples renseignements sur les programmes et les services de Services publics et Approvisionnement Canada, veuillez communique avec :

Services publics et Approvisionnement Canada
11, rue Laurier, Place du Portage, Phase III
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Canada

À L'ATTENTION DE : Site Web pour les demandes de renseignements généraux :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html

Adresse électronique pour les demandes de renseignements généraux :
questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Numéro sans frais pour les personnes malentendantes : 1-800-926-9105

Annexe : Définitions

Architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'une organisation qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux généraux regroupés selon quatre secteurs de dépenses.

Cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit : Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

Dépenses budgétaires : Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, organisations ou particuliers, et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives : Dépenses approuvées par le Parlement en vertu d'une loi autre qu'une loi de crédit. La loi établit l'objet des dépenses ainsi que les modalités selon lesquelles elles peuvent être engagées.

Dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues : En ce qui concerne les rapports sur les plans et les priorités (RPP) et les rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

Dépenses votées : Dépenses approuvées chaque année par le Parlement en vertu d'une loi de crédit. La formulation des crédits constitue les conditions principales en vertu desquelles ces dépenses peuvent être engagées.

Équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour favoriser la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le Rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

Rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ce rapport est déposé au Parlement chaque printemps.

Rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour la population canadienne qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs généraux établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon quatre secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'Architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

[i] *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-38.2/

[ii] *Loi sur Services partagés Canada*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.9/

[iii] *Loi sur l'expropriation*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-21/

[iv] *Loi sur la production de défense*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/D-1/

[v] *Loi sur l'administration des biens saisis*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.3/

[vi] *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-27/

[vii] *Loi sur la gestion des finances publiques*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/

[viii] Même s'il s'agit d'un programme de Services publics et Approvisionnement Canada, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement doit fonctionner de manière impartiale et indépendante. Les renseignements détaillés sur le fonctionnement du Bureau et sur son rendement sont fournis dans le rapport annuel du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement, qui est déposé devant chacune des chambres du Parlement par la ministre de Services publics et Approvisionnement Canada à la fin de l'exercice financier, conformément aux dispositions législatives pertinentes.

[ix] Lettre de mandat de la ministre des Services public et de l'Approvisionnement, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-services-publics-et-de-lapprovisionnement

[x] Comptes publics du Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[xi] Cadre pangouvernemental, http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

[xii] Budget principal des dépenses, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/20162017/me-bpdtb-fra.asp

[xiii] Services publics et Approvisionnement Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html

[xiv] https://achatsetventes.gc.ca/

[xv] Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/ouest-west-fra.html

[xvi] Réhabilitation de l'édifice Wellington, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/wellington-fra.html

[xvii] Centre de conférences du gouvernement, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/conference-fra.html

[xviii] Réhabilitation des murs extérieurs de l'aile de 1867 de l'édifice de l'Est, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/est-east-fra.html

[xix] Édifice du Centre – Planification de la conception préalable, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/centre-fra.html

[xx] Réfection de l'édifice de la Confédération, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/decouvrez-discover/edifice-buildings-fra.html

[xxi] Réfection des terrains du Parlement, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/citeparlementaire-parliamentaryprecinct/rehabilitation/index-fra.html

[xxii] Portail linguistique du Canada, http://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/index-fra.php

[xxiii] État des résultats prospectifs consolidé 2016-2017, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/finance/rpp/2016-2017/fcdfs-efpmc-fra.html

[xxiv] Tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rpp/2016-2017/rpp-03-fra.html

[xxv] Rapports de Services publics et Approvisionnement Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/index-fra.html

[xxvi] Rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp